

**UNIVERSITÉ DE PARIS 8
VINCENNES – SAINT-DENIS**

**2, rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS Cedex 02**

**SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION
INITIALE ET CONTINUE POUR L'ENSEIGNEMENT**

**PRÉPARATIONS
CAPES et AGRÉGATION**

**HISTOIRE
GÉOGRAPHIE**

Année universitaire 2006-2007

Coordination

Michel Ikama

Salle C E6.
01 49 40 68 71
mikama@univ-paris8.fr

Accueil des étudiants

Rachida KADRI

Salle C E5
Tél. : 01 49 40 68 72
Rachida.kadri@univ-paris8.fr

Site web :

<http://www.ipt.univ-paris8.fr/~sufice>

SOMMAIRE

L'équipe de préparation	4
La nature des épreuves.....	5
<i>Le CAPES d'Histoire - Géographie</i>	5
<i>L'Agrégation de Géographie</i>	6
<i>L'Agrégation d'Histoire</i>	7
Les programmes de la session 2006-2007	8
Présentation de la préparation	9
Le planning des enseignements	11
Les concours blancs et les colles	13
Bibliographies de départ	14
<i>Histoire ancienne</i>	14
<i>Histoire médiévale</i>	15
<i>Histoire moderne</i>	16
<i>Histoire contemporaine</i>	18
<i>Géographie</i>	19
<i>Épreuve sur dossier</i>	22

<p style="text-align: center;">PRÉPARATION AU CAPES D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET AUX AGRÉGATIONS DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE</p>

Responsables des préparations :

Géographie : Laurent Carroué, Annick Holle, Hervé Vieillard-Baron

Histoire : Pierre Gervais

UFR de rattachement :

UFR 3, Département de Géographie

UFR 4, Département d'Histoire

Secrétariat :

Géographie, Bâtiment A, bureau 266

Tél. 01 49 40 64 65

Histoire, Bâtiment B, bureau 33

Tél. 01 49 40 68 24 (ou 68 25)

L'équipe pédagogique de Géographie : (recension provisoire)

CARROUÉ Laurent

Professeur (Mondialisation)

DE POIX Solène

ATER (Méthodologie)

DOMINIAK Sébastien

ATER (Méthodologie)

GRUET Brice

Maître de Conférences IUFM (Ep. sur dossier)

PLET Françoise

Professeur (Méthodologie)

PREVOT SCHAPIRA Marie France

Professeur (Amérique Latine)

VIEILLARD BARON Hervé

Professeur (France)

L'équipe pédagogique d'Histoire :

APRILE Thierry

Maître de Conférences IUFM (Ep. sur dossier)

CORNETTE Joël

Professeur (Cours Histoire moderne)

GAGEY Anne

Maître de Conférences (Cours et TD H. ancienne)

DOUKI Caroline

Maître de Conférences (Cours et TD H. contemporaine)

GERVAIS Pierre

Maître de Conférences (Cours et TD H. contemporaine)

MARTINEZ-GROS Gabriel

Professeur (Cours et TD Histoire médiévale)

RIPA Yannick

Maître de Conférences (Cours et TD H. contemporaine)

TRAINA Giusto

Professeur associé (Cours et TD Histoire ancienne)

WEILL-PAROT Nicolas

Maître de Conférences (Cours et TD Histoire médiévale)

I. – CAPES D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

A. – Épreuves écrites d'admissibilité	Durée
Coefficient	

1. Composition d'histoire	5h
Coeff. 2	

La dissertation d'histoire s'appuie sur divers documents relatifs au sujet donné.

2. Composition de Géographie	5h
Coeff. 2	

La dissertation de Géographie s'appuie sur divers documents relatifs au sujet donné et comporte un exercice obligatoire de cartographie (5/20).

B. Épreuves orales d'admission

1. Leçon d'histoire ou de géographie	45 mn
Coeff. 3	

L'épreuve qui porte sur le même programme que l'écrit comprend un exposé de 30 minutes sur un sujet tiré au sort, suivi d'un entretien de 15 minutes avec le jury. Le jury met à disposition des candidats les ouvrages et les documents qu'il juge utiles. Durée de la préparation : 4 h.

2. Explication de documents historiques ou géographiques	30 mn
Coeff. 2	

L'explication de documents porte sur la discipline qui n'a pas fait l'objet de la première épreuve orale d'admission. Elle fait l'objet d'une présentation de 15 minutes, suivi d'un entretien de 15 minutes. Durée de la préparation : 2 h.

3. Épreuve sur dossier	45 mn
Coeff. 3	

Elle consiste en une analyse de documents de nature professionnelle, épistémologique ou didactique en histoire ou en géographie, suivant le tirage au sort. L'épreuve comporte un exposé (15 minutes) suivi d'un entretien avec le jury (30 minutes). Durée de la préparation : 2 h.

II. - AGRÉGATION DE GÉOGRAPHIE

A. – Épreuves écrites d’admissibilité	Durée
Coefficient	
1. Composition : Géographie thématique	7h
Coeff. 1	
L’épreuve porte sur les questions figurant au programme. Des documents peuvent être fournis. La réalisation de cartes et/ou de croquis est un élément important d’appréciation	
2. Composition : Géographie des territoires	7h
Coeff. 1	
L’épreuve porte sur les questions figurant au programme. Des documents peuvent être fournis. La réalisation de cartes et/ou de croquis est un élément important d’appréciation	
3. Épreuve sur dossier : concepts et méthodes	7h
Coeff. 1	
de la géographie	
Cette épreuve est constituée par un travail sur documents, hors programme.	
4. Composition d’histoire	7h
Coeff. 1	
L’épreuve porte sur les questions figurant au programme.	
B. Épreuves orales d’admission	
1. Commentaire de documents géographiques	55 min
Coeff. 3	
Les documents portent sur les questions au programme des deux compositions de l’écrit. L’épreuve comporte un exposé de 30 minutes, suivi d’un entretien de 25 minutes. Durée de préparation : 6 heures.	
2. Leçon de géographie, hors programme	55 min
Coeff. 3	
Le candidat tire au sort un sujet qui relève soit de la géographie thématique, soit de la géographie des territoires. L’épreuve comporte un exposé de 30 minutes, suivi d’un entretien de 25 minutes. Durée de préparation : 6 heures.	
3. Commentaire de documents d’histoire	55 min
Coeff. 3	
Les documents portent sur les questions au programme. L’épreuve comporte un exposé de 30 minutes, suivi d’un entretien de 25 minutes. Durée de préparation : 6 heures.	

III. - AGRÉGATION D'HISTOIRE

A. – Épreuves écrites d'admissibilité	Durée
Coefficient	
1. Composition d'histoire	7 h
Coeff. 1	
Une dissertation en histoire ancienne ou médiévale.	
2. Composition d'histoire	7 h
Coeff. 1	
Une dissertation en histoire moderne ou contemporaine.	
3. Commentaire de documents d'histoire	7 h
Coeff. 1	
L'épreuve porte sur une des deux périodes qui n'ont pas fait l'objet d'une dissertation.	
4. Composition de géographie	7 h
Coeff. 1	
L'épreuve porte sur l'une des questions au programme.	
B. Épreuves orales d'admission	
1. Commentaire de documents historiques	60 min
Coeff. 2	
Les documents portent sur l'une des questions au programme. L'épreuve comporte un exposé de 25 minutes, suivi d'un entretien de 35 minutes. Durée de préparation : 6 heures.	
2. Leçon d'histoire, hors-programme	60 min
Coeff. 2	
L'épreuve comporte un exposé de 35 minutes, suivi d'un entretien de 25 minutes. Durée de préparation : 6 heures.	
3. Commentaire de documents de géographie	60 min
Coeff. 2	
Les documents portent sur les questions au programme. L'épreuve comporte un exposé de 25 minutes, suivi d'un entretien de 35 minutes. Durée de préparation : 6 heures.	

PROGRAMME DE LA SESSION 2006-2007

Les programmes des concours sont parus au BO spécial n°3 du 27 avril 2006:

<http://www.education.gouv.fr/bo/telechar.htm>

Cliquez sur les liens

"special3_vol1.pdf" et "special3_vol2.pdf"

placés devant "spécial n°3 du 27" pour télécharger en format pdf

ATTENTION : les **inscriptions** se font dorénavant uniquement par internet sur le site <http://www.education.gouv.fr/siac/siac2>. Elles ont lieu en deux temps. Tout d'abord vous devez vous **inscrire** au concours que vous présentez du **jeudi 14 septembre 2006** à 12 h **au dimanche 22 octobre 2006**, avant 17h (heure de Paris) ; ensuite vous aurez à **confirmer votre inscription** du **mardi 31 octobre** à 12 h **2006 au mardi 14 novembre 2006**, avant 17h (heure de Paris). Une adresse électronique personnelle vous est indispensable

I. - CAPES D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Histoire

1. L'Afrique romaine (de l'Atlantique à la Tripolitaine) de 69 à 439 [question ancienne]
2. Le monde byzantin, du milieu du VIII^e siècle à 1204: économie et société [question nouvelle]
3. Les sociétés anglaise, espagnole et française au XVII^e siècle [question nouvelle]
4. Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe, des années 1830 à la fin des années 1920 : étude comparée de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie [question ancienne]

Géographie

1. La France et ses régions, en Europe et dans le monde, y compris les départements et territoires d'outre-mer
2. L'Amérique latine [question ancienne]
3. La mondialisation [question nouvelle]

II. - AGRÉGATION EXTERNE DE GÉOGRAPHIE

Géographie

Géographie thématique

Ville et environnement

La mondialisation (question nouvelle)

Géographie des territoires

L'Amérique latine (question ancienne)

La France et ses régions en Europe et dans le monde

Histoire

Histoire médiévale

Le monde byzantin, du milieu du VIII^e siècle à 1204: économie et société

Histoire contemporaine

Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe, des années 1830 à la fin des années 1920 : étude comparée de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie [question ancienne]

III. – AGRÉGATION EXTERNE D’HISTOIRE

Histoire

1. L’Afrique romaine (de l’Atlantique à la Tripolitaine) de 69 à 439 [question ancienne]
2. Le monde byzantin, du milieu du VIII^e siècle à 1204: économie et société [question nouvelle]
3. Les sociétés anglaise, espagnole et française au XVII^e siècle [question nouvelle]
4. Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe, des années 1830 à la fin des années 1920 : étude comparée de la France, de l’Allemagne, de l’Espagne et de l’Italie [question ancienne]

Géographie

1. La mondialisation [question nouvelle]
2. La France et ses régions, en Europe et dans le monde [question ancienne]

PRÉSENTATION DE LA PRÉPARATION

L'année de préparation au CAPES ou à l'agrégation n'a rien de comparable avec les années de DEUG et de Licence. Il ne s'agit plus d'obtenir une ou plusieurs UE, mais de réussir un concours, et pour cela de se donner les meilleures chances de se placer parmi les meilleurs. À titre d'exemple on donnera quelques statistiques.

- au CAPES 2003 : 7574 inscrits ; environ 6400 présents aux deux épreuves ; 1667 admissibles ; 1030 postes à pourvoir.
- Au CAPES 2004 : 7126 inscrits ; 5165 présents aux deux épreuves ; 1652 admissibles ; 850 postes à pourvoir
- Au CAPES 2005 : 7586 inscrits ; 5598 présents aux deux épreuves ; 1943 admissibles ; 1040 postes à pourvoir (soit un taux de 18,58% d'admis par rapport aux présents... et de plus d'un admis sur 2 par rapport aux admissibles!)
- Au CAPES 2006 : 730 postes à pourvoir

Pour autant ces chiffres ne doivent pas effrayer les candidats. Nombre d'exemples prouvent en effet que ceux qui se donnent les moyens de préparer sérieusement le concours, s'ils ne sont pas admis la 1^{ère} fois, finissent par l'être la 2^e, voire la 3^e fois. Mais on aura compris que la préparation aux concours d'enseignement exige un travail soutenu et nécessite un investissement total. Le travail doit commencer dès le mois de juillet, l'écrit du concours ayant lieu début mars (CAPES) ou début avril (Agrégation). Cela permet, puisque le programme comporte 7 ou 8 questions, de consacrer un temps suffisant à la préparation de chacune d'entre elles. Et il faut compter plusieurs heures de travail personnel par jour.

Il est absolument indispensable que tous les candidats prennent connaissance des rapports des jurys de CAPES et d'Agrégation, dans lesquels sont prodigués informations et conseils de préparation. Ces rapports sont publiés chaque année dans la revue *Historiens et Géographes*. Vous pouvez également les télécharger gratuitement aux adresses suivantes:
http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury/2005/capes_ext.htm
http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury/2005/agreg_ext.htm

Vous pouvez également vous reporter aux ouvrages suivants :

- Frédéric DUFAUX, David LEPOUTRE, Jean-François MURACCIOLE, *Réussir le CAPES et l'agrégation d'Histoire et de Géographie*, Paris, Armand Colin, rééd. 2000
- Jean-Louis CHAPUT, Marie LAVIN, Jean-Pierre VALLAT, Jean-Marc WOLFF, *Histoire- Géographie, CAPES Mode d'emploi*, Paris, Ellipses, 1995.

Les candidats doivent avoir conscience des **compétences attendues de futurs enseignants** :

- **la capacité à structurer sa pensée** : en d'autres termes être capable de sélectionner et hiérarchiser les faits et les idées (discerner l'essentiel, distinguer l'idée générale de l'exemple particulier), et d'organiser un plan.

- **la maîtrise de l'expression écrite et orale** : non seulement les règles de la langue, mais aussi la maîtrise du vocabulaire spécifique aux disciplines.

- **la capacité à trouver l'information** : connaître et savoir utiliser les instruments de travail.

Ceci signifie que la préparation ne saurait se réduire à un « bachotage » sur les questions du programme.

- **la maîtrise des contenus** : non seulement des connaissances sûres sur les questions mises au programme, mais aussi une culture générale en histoire et en géographie.

Travail personnel :

- acquérir les connaissances de base en **prenant des notes** sur tout ce qu'on lit puis en confectionnant des fiches à partir des notes.
- maîtriser les repères chronologiques : **faire une chronologie** par question (même si les questions ne sont pas des questions d'histoire politique, la connaissance de la chronologie générale est indispensable).
- maîtriser les repères spatiaux : **faire des cartes** des pays concernés et y reporter les noms de lieux rencontrés (attention ! les jurys demandent aux candidats à l'oral de faire des croquis au tableau). Pour cela utiliser les atlas généraux et les atlas spécialisés figurant dans les bibliographies.
- **acquérir le vocabulaire** propre à chaque question (consulter les dictionnaires, par ex. pour la question d'Histoire Médiévale, le *Dictionnaire encyclopédique du Moyen-Age*, sous la dir. d'A. VAUCHEZ, Paris, Cerf, 1997 ; pour la question d'Histoire Moderne, Jean-Yves GRENIER, Anne BONZON, Katia BEGUIN, *Dictionnaire de la France moderne*, Paris, Hachette-Supérieur, 2003, etc.
- **maîtriser la bibliographie.** Il ne s'agit évidemment pas de tout lire, mais de savoir où rechercher les informations utiles. Ceci est particulièrement important dans la perspective de l'oral du CAPES, où les candidats ne disposent que de 15 minutes pour choisir les ouvrages qui leur permettront de construire leur leçon. Il faut donc, au cours de l'année de préparation, avoir parcouru les ouvrages importants (introduction, conclusion, table des matières), pour savoir ce qui peut s'y trouver.

Ce travail personnel est aussi important que l'assistance aux cours. Sont tout aussi indispensables les exercices destinés à se mettre dans les conditions du concours : pour l'écrit, les devoirs sur table et les CAPES blancs et, pour l'oral, les colles et les commentaires de documents proposés dans les TD. Ce sont les seuls moyens à votre disposition pour vous entraîner. Ne pas s'y soumettre équivaut à programmer son échec.

Organisation des enseignements

Les **cours**, qui regroupent les étudiants de Paris 8 et Paris 13, sont communs au CAPES et à l'Agrégation. En 2006, ils commencent le 18 septembre ou le 25 septembre suivant les questions et s'étalent sur 20 semaines. Ils durent 2h30 heures et ont lieu à l'Université de Paris 8.

Les **TD**, indispensables, ont lieu séparément, dans chacune des universités concernées; à Paris 8, ils débiteront le 25 septembre. Ils complètent les cours par des explications de documents, des exercices d'entraînement à l'écrit (plans) et à l'oral.

En ce qui concerne l'**Agrégation**, des **préparations spécifiques** aux diverses questions du programme en Histoire et notamment au commentaire de documents sont assurées à Paris 8, à compter de la rentrée 2006. Ces préparations, intégrées aux TD, sont également ouvertes (*i.e.* vivement conseillées) à tous les étudiants préparant le CAPES, qui ne peuvent que tirer profit d'une analyse approfondie des textes disponibles.

Des **colles** d'entraînement à l'oral sont également proposées. L'attention des candidats est attirée sur l'importance des coefficients affectés aux épreuves orales. Ils doivent comprendre que les préparations à l'écrit et à l'oral sont indissociables, et que s'entraîner à l'oral, c'est aussi préparer l'écrit. C'est pourquoi il est désastreux d'attendre la fin des épreuves écrites pour préparer l'oral! Des colles seront proposées dès novembre, et chaque candidat devrait en faire plusieurs avant même la fin des cours.

Ceci est particulièrement vrai pour l'**épreuve sur dossier**, dont l'expérience montre qu'elle est souvent décisive, et pour laquelle une préparation est également proposée dès le début de

l'année. L'assistance régulière aux séances hebdomadaires de préparation est un facteur essentiel de réussite au concours.

Lieux CAPES - AGREG

À la Bibliothèque Universitaire, plusieurs tables de la salle d'Histoire (violette) sont réservées aux étudiants préparant les concours. Les ouvrages essentiels leur sont réservés sur une étagère en libre service.

Les colles se déroulent au sous-sol de la BU (dans la réserve des périodiques), les sujets étant déposés à la salle des références.

NB: dans la mesure où l'inscription à la préparation comporte un engagement mutuel de la part des enseignants et des étudiants, l'équipe pédagogique tient à souligner qu'elle ne s'estimera pas tenue de fournir des colles d'oral et de corriger le concours blancs à des candidat(e)s qui n'auraient pas régulièrement assisté aux CM et TD

PLANNING DES ENSEIGNEMENTS

En 2006, les enseignements commencent les **18 ou 25 septembre (suivant questions) pour les CM**, et le **25 septembre pour les TD**. Ils durent 2h30, mais des plages horaires de 3 heures sont aménagées pour permettre des pauses et les transferts entre salles. Des pauses seront prévues entre les enseignements, bien évidemment.

1. Géographie: Tous les cours auront lieu en Salle D008.

Début des cours 25 septembre

Lundi 9h – 11h30 : La mondialisation

Début des cours 18 septembre

Lundi 12h30 – 15h : L'Amérique Latine

Début des cours 25 septembre

Lundi 15h30 – 18h : La France

Début des cours 18 septembre

2. Cours Magistraux Histoire

Mardi 9h – 11h30 : Histoire ancienne

1er CM: Mardi 19 septembre, Salle C008

Mercredi 9h – 11h30 : Histoire médiévale

1er CM: Mercredi 20 septembre, Salle B234

Mercredi 12h – 14h30 : Histoire moderne

1er CM: Mercredi 20 septembre, Salle B234

Jeudi 12h – 14h30 : Histoire contemporaine

1er CM: Jeudi 28 septembre, Salle D002

3. TD CAPES (et Agrégation) Histoire

Mardi 12h – 14h30 : Histoire ancienne

1er TD: Mardi 26 septembre, Salle A383

Mardi 15h-17h30: Histoire moderne

1er TD: Mardi 26 septembre, Salle Préfabriqués A2

Mercredi 15h – 17h30 : Histoire médiévale

1er TD: Mercredi 27 septembre, Salle B230

Jeudi 15h – 17h30 : Histoire contemporaine

1er TD: Jeudi 28 septembre, Salle B230

4. Epreuve sur dossier (CM/TD)

Jeudi 9h – 11h30 : Histoire et géographie en alternance

1er CM/TD: Jeudi 28 septembre, Salle A383

HISTOIRE: Début des CM 18 septembre 2006

SAUF CM Hist. contemp. 28 septembre 2006

Début des TD 26 septembre 2006

GEOGRAPHIE: Début des cours 18 septembre 2006

SAUF Am. Latine 25 septembre 2006

ESD: Début des cours 28 septembre 2006

(NOTEZ BIEN LES SALLES!!)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00-11h30	9h00-11h30	9h00-11h30	9h00-11h30	
Géographie Mondialisation	CM Ancienne	CM Médiévale	ESD	
Salle D008, Paris 8	Salle C008, Paris 8	Salle B234, Paris 8	Salle A383, Paris 8	
12h30-15h00	12h00 – 14h30	12h00 – 14h30	12h00 – 14h30	
Géographie Amérique Latine	TD Ancienne	CM Moderne	CM Contemporaine	
Salle D008, Paris 8	Salle A383, Paris 8	Salle B234, Paris 8	Salle D002, Paris 8	
15h30 – 18h00	15h – 17h30	15h – 17h30	15h – 17h30	
Géographie France	TD Moderne	TD Médiévale	TD Contemporaine	
Salle D008, Paris 8	Préfabriqués A2, Paris 8	Salle B230, Paris 8	Salle B230, Paris 8	

Cours de géographie ouverts aux candidat(e)s au CAPES d'histoire-géographie:

Jeudi 15-18h, Lecture et réalisation de cartes (Solène De Poix)

Jeudi 18-21h, Commentaire de cartes (Sébastien Dominiak)

Vendredi 9-12h, Villes et campagnes dans le monde (Françoise Plet)

Ces cours auront lieu en salle D006/D007; ils commenceront avec l'année universitaire normale.

LES CONCOURS BLANCS ET LES COLLES

ÿ Concours « blancs »

Ils sont communs aux étudiants de Paris 8 et Paris 13. Ils ont tous lieu à **PARIS 8, de 9h à 14h** (pour le CAPES) et de **9h à 16h** (pour l'Agrégation), les étudiants choisissant de composer pour l'un ou l'autre des deux concours. Les salles seront précisées en temps utile.

Attention: les dates ci-après sont provisoires, et peuvent parfois changer du fait de contraintes d'emploi du temps touchant les enseignants

Histoire :

Samedi 2 décembre histoire contemporaine

Samedi 16 décembre histoire ancienne

Samedi 13 janvier histoire médiévale

Samedi 27 janvier histoire moderne

Géographie :

Lundi 11 décembre La mondialisation

Lundi 18 décembre L'Amérique Latine

Lundi 8 janvier La France

ÿ Colles

Géographie: un calendrier sera à la disposition des étudiants à la cartothèque (Bât. A, 2ème étage, Porte 288) dans la semaine suivant l'écrit, sur lequel ils pourront s'inscrire.

En ce même lieu, une salle de travail est ouverte tous les jours (horaires à consulter sur la porte), où il est possible de s'installer pour travailler, notamment sur les cartes. Pour une présentation plus fine, voir le site du département de géographie.

Histoire: un calendrier des colles de préparation à l'oral sera fixé lors d'une réunion après les épreuves écrites. Mais, sans attendre l'écrit, un entraînement à l'oral du CAPES et de l'Agrégation sera proposé soit dans le cadre des TD, soit lors de séances spécifiques qui seront proposées en cours d'année par les enseignants.

BIBLIOGRAPHIES DE DÉPART

Il n'est proposé ici qu'une bibliographie succincte pour amorcer l'étude des questions au programme. On se reportera aux bibliographies proposées par les enseignants au début de leurs cours, et à celles qui seront publiées dans *Historiens et Géographes*.

Géographie

La mondialisation

Bibliographie proposée par Laurent Carroué (Paris 8)

Face à la masse considérable de publications traitant de la mondialisation - plus de 450 ouvrages en français avec le mot en titre - cette rapide bibliographie est nécessairement sélective et incomplète. Elle se veut donc non exhaustive et est conçue d'abord et avant tout comme un instrument de travail dont la composition permet cependant déjà de bien balayer l'ensemble de la question.

Elle comprend donc des ouvrages généraux abordant la mondialisation sous forme de synthèse, tant en géographie, qu'en histoire économie et sociologie puis des essais plus polémiques, mais sans doute à connaître. Puis présente des ouvrages se rapportant à des thématiques précises et, enfin, à des approches à toutes les échelles classé par continent dans lesquelles on peut trouver de nombreux exemples concrets qui sont complétés par des numéros de revues ou des articles plus précis.

Enfin, nous avons tenté d'ouvrir au maximum cette bibliographie en souhaitant rompre avec une logique en générale trop franco-française en incorporant des ouvrages de collègues européens ou américains dans la mesure où ceux-ci se révèlent assez facilement accessible dans le cadre de la préparation au concours.

1. Ouvrages généraux de synthèse

A. Ouvrages de géographes

Les manuels de base à étudier impérativement pour ne pas se noyer :

- CARROUE L, BOST F., CHARVET JP et alii (2006) : La mondialisation, CNED/ Sedes, Paris, 368 p. (a paraître en sept 2006)
- CARROUE L. (2004) : *Géographie de la mondialisation*. Armand Colin, Paris, 256 p.
- CARROUE L. (2004) : *La mondialisation en débat*, La Documentation Photographique, n°8037, La Documentation française, Paris
- CARROUE L, COLLET D., RUIZ C. (2006) : *La mondialisation*, Paris, Bréal, 333 p.
- DOLLFUS O. (2001): *La mondialisation*. Paris, Presses de Sciences Po., Paris, 163 p.
- DOLLFUS O. (1994) *L'Espace Monde*. Economica, Paris, 111 p.
- MANZAGOL C. : *La mondialisation. Données, mécanismes et enjeux*. Armand Colin, Campus, Paris, 2003, 191 p.

Ouvrages complémentaires plus conceptuels à découvrir :

- DOLLFUS O. (1990), *Le Système Monde*, dans Mondes Nouveaux, Vol. 1 de la Géographie Universelle dirigée par R. Brunet, Hachette/Reclus, pp.272-547.
- DURAND MF., LEVY J., RETAILLE D. (1992) : *Le monde : espaces et systèmes*, Presses de Sciences Po et Dalloz, Paris
- GEMDEV (1999), *Mondialisation. Les mots et les choses*. Ed Khartala, Paris, 358 p.
- CLAVAL P. (1994) : *Géopolitique et géostratégie. La pensée politique, l'espace et le territoire au XX^{em} siècle*, Fac Géographie, Nathan, Paris, 189 p. (en particulier chap. 4 à 7)
- DECROLY J.-M., NICOLAÏ H. dir. (2006) : *Mutations des territoires dans le Monde à l'aube du XXI^e siècle*. Paris, L'Harmattan, 306 p. [un panorama des grandes « régions » mondiales]
- LACOSTE Y. (2003) : *Géopolitique de la mondialisation*, Hérodote, n° 108, 1^{er} trim 2003, Paris, (nombreux articles sur la mondialisation vue de Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, Empire global et guerres locales d'Alain Joxe)

B. Ouvrages de géohistoire

- BAIROCH P. (1997) : *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVI^{ème} siècle à nos jours*, Folio Histoire, Gallimard (3 tomes)

- BENICHI R. (2006) : *Histoire de la mondialisation*, Vuibert, Paris, 342 p. (synthèse historique par un ancien enseignant de classes prépas HEC)
- BERGER S (2003) : *Notre première mondialisation*, Le Seuil, Paris, 95 p.
- BERGER S. (2006) : *Made in Monde. Les nouvelles frontières de l'économie mondiale*. Paris, Editions du Seuil, Paris, 356 p.
- BRAUDEL F. (1979) : *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. Tome III, Le temps du monde*, Paris, 606 p.
- BRAUDEL F. (1985) : *La Dynamique du capitalisme*. Champs Flammarion, Paris, 121 p.
- BRAUDEL F. (1987) : *Grammaire des civilisations*, Champs, Flammarion, Paris, 619 p.
- ETEMAD B. (2000) : *La possession du monde. Poids et mesure de la colonisation (XVIII^{em}/ XX^{em} siècles)*, Editions Complexe, Bruxelles
- FERRO Marc (1994) : *Histoire des colonisations. Des conquêtes aux indépendances*, Coll Point Histoire, Seuil, Paris, 595 p.
- FOUCHER M. (1988) : *Fronts et frontière, un tour du monde géopolitique*, Fayard, Paris
- HOBSBAWM E (1999) : *Les enjeux du XIX^{ème} siècle*, Complexe, Bruxelles
- VINDT G. (1999) : *500 ans de capitalisme*, Ed. mille et une nuits, Paris
- WALLERSTEIN I. (1980). *Le système du monde du XV^e siècle à nos jours*, tome 1 : *Capitalisme et Economie-monde, 1450-1560*, Tome II, *Le Mercantilisme et la consolidation de l'économie-monde européenne, 1600-1750*, Flammarion, Paris.
- WALLERSTEIN I., (2006) *Comprendre le monde, Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Grands Repères, La Découverte, 174 p.

C. Ouvrages d'économistes, de sociologues ou de politologues

- β Géopolitique de l'énergie (2004), *Revue française de géopolitique*, n°2, Ellipses, 336 p.
- β ADDA J. (2005) : *La mondialisation de l'économie*. Paris, 2005, La Découverte, Coll. Repères, 2 tomes, 124 et 123 p.
- β CHESNAIS F. (1997). *La mondialisation du capital*. Paris, Syros, 286 p.
- β CHESNAIS F. dir. (2004) : *La finance mondialisée racines sociales et politiques, configuration, conséquences*. Paris, La Découverte.
- β CHEVALIER J-M. (2004), *Les grandes batailles de l'énergie*, Folio-Gallimard, 472 p.
- β CORDELLIER S. et DOUTAUD F. (ss coord) (1998), *Mondialisation. Au delà des mythes*. Coll. dossier de l'Etat du Monde. La Découverte, Paris
- β HUNTINGTON S. (1998), *Le choc des civilisations*, Fayard, Paris
- β MICHALET CA (2004) : *Qu'est ce que la mondialisation ?* La Découverte, Poche, Paris, 2004, 211 p.
- β MOREAU DEFARGES P. (2005) : *La mondialisation*, PUF, Que Sais Je ?, Paris, 127 p. (analysée comme un phénomène d'euro-périsation du monde)
- β REICH R (1993) : *L'économie mondialisée*. Dunod, Paris.
- β de SENARCLENS P. (2005) : *La mondialisation. Théories, enjeux et débats*, Dalloz-Sirey, coll. U Sciences politiques, Paris, 275 p.

2. Ouvrages thématiques de géographie

- β BOST F. (2002) : *La localisation des activités économiques*. In Charvet Jean-Paul et Sivignon Michel. *Géographie humaine. Questions et enjeux du monde contemporain*. Paris, Armand Colin, pp. 221- 254.
- β HOLZ JM. et HOUSSEL JP. (2002) : *L'industrie dans la nouvelle économie mondiale*, coll. Major, PUF, Paris, 449 p.
- β MERENNE-SCHOUMAKER B. (2003) : *Géographie des services et commerces*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 240p.
- β MERENNE-SCHOUMAKER B. (2002) : *La localisation des industries, enjeux et dynamiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 443p.
- β SAVY M., VELTZ P., dir. (1995) : *Economie globale et réinvention du local*, Datar, Editions de l'Aube, 199 p
- β SEBILLE LOPEZ P. (2006) : *Géopolitique du pétrole*, Armand Colin, Paris, 480 p
- β VANDERMOTTEN C., MARISSAL P. (2004) : *La production des espaces économiques*, Ed. de L'Université de Bruxelles, Tome 1, 468 p.
- β VANDERMOTTEN C., MARISSAL P. (2003) : *La production des espaces économiques*, Ed. de L'Université de Bruxelles, Tome 2, 295 p.
- β VELTZ P. (2000) : *Le nouveau monde industriel*. Paris, Gallimard, coll. Le débat, Paris, 230 p.

3. Approches complémentaires : sites, ouvrages de référence, revues

A. Quatre grands sites internet de géographie

Pour la recherche de documentation, la géographie dispose de trois grands sites documentaires en langue française facilement accessibles et présentant une masse considérable de documents, textes et cartes réalisée par les meilleurs spécialistes français ou étrangers.

- β Le site des Actes du Festival International de Géographie (FIG) de St Dié des Vosges . Il met en ligne les actes des FIG 1999 (géographie et nature), 2000 (géographie et santé), 2001 (géographie et innovation), 2002 (géographie et religion), 2003 (eau et géographie), 2004 (nourrir les hommes) et 2005 (lieux visibles, réseaux invisibles). En novembre 2006 seront disponible les actes sur les Amériques du FIG 2006.

<http://fig-st-die.education.fr/>

- β Le site de Géoconfluences à Lyon : pilotée par Sylviane Tabarly, il présente une masse importante de documentation à la fois scientifique et pédagogiques avec des dossiers thématiques de fond clairs et rigoureux et des articles d'actualité.

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/>

- β Le site de la revue Mappemonde : cette importante revue est passée en ligne et met tous ses articles en accès libre.

<http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/>

- Atlas du Mercosur, atlas en ligne de DROULERS M. et VELUT S. (2005) :

[<http://www.iheal.univ-paris3.fr/sites/mercosur_fr/>](http://www.iheal.univ-paris3.fr/sites/mercosur_fr/).

B. Atlas disponibles à consulter

- β BONIFACE P. (2000) : *Atlas des relations internationales*, Hatier, Paris, 160 p.
- β DURAND MF, MARTIN B., PLACIDI D. et TORNQUIST-CHESNIER M. (2006) : *Atlas de la mondialisation. Comprendre l'espace mondial contemporain*, Presses de Sciences Po, coll Nouveaux débats, Paris, 126 p. (reprise et systématisation du fameux site cartographique de Sciences Po)
- β GRESH A. et alii (2005) : *Atlas du Monde Diplomatique*, Paris, 194 pages
- β GRESH A. et alii (2006) : *L'Atlas*, co-édition Monde Diplomatique/ A Colin, Paris
- β LACOSTE Y. (2006) : *Géopolitique*, Larousse, Paris, 336 pages
- β LEZY E. et NONJON A. (1999) : *Cartes en main*, Ellipses, Paris, 190 p.
- β POISSONNIER A., SOURNIA G. (2006), *Atlas mondial de la francophonie*, Autrement, 80p.
- β VICTOR JC. (2005) : *Le dessous des cartes, Atlas géopolitique*, Arte Tallandier, Paris, 264 p.

C. Sites Web de cartographie avec de nombreuses cartes téléchargeables

- Le site cartographique du Monde Diplomatique
<http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/>
- Le site cartographique de la Documentation française
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartotheque/index.shtml>
- Le site cartographique de Sciences Pop Paris
<http://www.sciences-po.fr/>

D. Les dictionnaires de géographie

- β BARRET C, CHARVET JP, DUPUY G et SIVIGNON M (2000) : *Dictionnaire de géographie humaine*, Liris Editions, Paris 190 p.
- β BRUNET R., FERRAS R., THERY H. : *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Reclus La Documentation française, Paris.
- β GHORRA-GOBIN C. (dir.) (2006) : *Dictionnaire des mondialisations*, Armand Colin, collection U (à paraître)
- β LACOSTE Y. (2003) : *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*, A Colin, Paris, 413 p.
- LEVY J. et LUSSAULT M. (2003) : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1034 p.

Géographie

Amérique latine. Géographie des territoires

Bibliographie proposée par Marie-France Prévôt-Schapira (Paris 8 / Credal UMR 7169)

MANUELS DE CONCOURS

- Sébastien Hardy et Lucile Medina-Nicolas, *L'Amérique latine*, Ed. du Temps, 2005-11-28
- ***David Albrecht, Virginie Baby-Collin et al. Sébastien Velut (coordinateur), *L'Amérique latine*, Géo, CNED-SEDES, 2005.
- ***Anne Collin-Delavaud, Noëlle Demyk, Ph. Sierra, M. Droulers, *Amérique latine : unité et diversité*, Armand Colin, 2005.
- Wackermann Gabriel (coord. d'un ouvrage collectif), *L'Amérique latine en dissertations corrigées*. 192 pages, 2-7298-2449-9, 17 €, Ed. Ellipses, 2005
- Wackermann Gabriel, coord d'un ouvrage collectif, *Amérique latine (L')*, 2-7298-2448- , 384 pages, 27,50 €, 2005

OUVRAGES CLASSIQUES

- **** BATAILLON (C.), DELER (J.-P.), THÉRY (H.), avec la collaboration de BRET (B.), BRISSEAU-LOAIZA (J.), DEMYK (N.), DROULERS (M.), GIRAULT (C.), GRENIER (P.), GUERERO (R.), LAUGÉNIE (C.), REVEL-MOUROZ (J.), RIVIÈRE d'ARC (H.), TIHAY (J.-P.), 1991, 1994, *Amérique latine*, Belin/Reclus, volume 3 de la Géographie Universelle, Coll. dirigée par BRUNET (R.), 480 p.
[Analyse des modèles de l'organisation de l'espace, des vieux modèles de l'extraction et de l'extraversion à la métropolisation et à la formation des cités géantes. Ouvrage fondamental].

OUVRAGES GENERAUX

- BRET (B.), (coord), 2005, « Intégration et Fragmentation territoriale en Amérique latine », *Bulletin de l'AGF*. Nov-
- ** BRET (B) (coord.), « Géographie de l'Amérique latine ». *Historiens et Géographes*, n°372, 2000. [A lire. Il existe deux volumes (n°371 et 374) « Histoire de l'Amérique latine » publiés en 2000 et un volume *Antilles-Guyane* (n°335) bon complément].
- ***MUSSET (A.), SANTIOSO (J.), THÉRY (H.), VELUT (S.), 1999, *Les puissances émergentes d'Amérique latine. Argentine, Brésil, Chili, Mexique*, Armand Colin.
- * Numéro spécial Amérique latine de *Mappemonde*, 1988.
- * PRÉVÔT-SCHAPIRA (M. F.), RIVIÈRE D'ARC (H.), 2001, *Les territoires de l'Etat-Nation en Amérique latine. A Claude Bataillon*, Institut des hautes études de l'Amérique latine (Paris) / IHEAL Éditions.
- * FAVRE (H.), 1998, *L'Amérique latine*, Flammarion (Coll. Dominos)
[Très synthétique, pratique pour une première approche].

POPULATION, MIGRATIONS, METISSAGE

- ** COSIO-ZAVALA (M. E.), 1998, *Changements démographiques en Amérique latine*, Paris, ESTEM, AUPELF-UREF, 1998, 122 p.
- COSIO-ZAVALA (M. E.), QUESNEL (A.) (coord.), 2004. Dossier, « Migrations et territoires multiculturels », *Cahiers des Amériques latines*, n°45.
- ** DOMENACH (H.), GUILLON (M.). Numéro spécial, « Amérique latine », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, volume 11, numéro 2, 1995.
[L'Amérique latine, terre d'immigration durant plus de trois siècles, et aujourd'hui une terre d'émigration].

ESPACES RURAUX : AGRICULTURE, REFORME AGRAIRE, FRONTS PIONNIERS

- ** BRET (B.), 1996, « Agriculture et développement en Amérique latine », *Les grands problèmes de l'Agriculture dans le monde*, (sous la dir. de J. BONNAMOUR), SEDES.
- * DEMYK (N.), 1986, *Agriculture et paysanneries en Amérique latine*, Documentation Photographique n°608.
- DOLLFUS (O.) (coord.), « Paysans de l'Amérique des Cordillères », 1981, numéro double 81-82, *Études Rurales*, Éd. EHESS.
- ** TULET (J.-C.), GILARD (J.) (coord.), 2000, *Caravelle*, n° 79, décembre. Dossier « Paysanneries latino-américaines : Mythes et réalités. Hommage à Romain Gaignard ».

VILLES ET URBANISATION

- ** DUREAU (F.) *et alii*, 2000, *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Anthropos/IRD.
[Analyse des mobilités spatiales et de leur rôle dans les recompositions des territoires métropolitains dans une vingtaine de villes dont Bogotá, Guatemala City, Quito, Santiago, São Paulo].
- ** « La ville et l'Amérique latine », *Problèmes d'Amérique latine*, La Documentation française, juillet-septembre 1994, n°14.
- * MONNET (J.), « Mexique, Amérique latine et Amérique face à la métropolisation et à la mondialisation. Réflexions sur la permanence des cadres de l'analyse géographique », *Historiens & Géographes*, n°374, mai 2001, pp. 369-378.
- * MONNET (J.), 1996, « L'Amérique latine », PAQUOT (T.) (dir.), *Le Monde des villes. Panorama urbain de la Planète*, Éd. Complexes.
[Très utile présentation des processus d'urbanisation en Amérique latine].
- * TOMAS (F.) (coord.), 1999 « Villes d'Amérique latine plus grandes que leurs problèmes ? » *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 74, n°4. [Mexico, Bogota, Brasilia, Quito, Buenos Aires, Montevideo].
- ** CAPRON (G.) (coord.), 2004, « Les ensembles résidentiels fermés », *L'Espace géographique*, n°2.
[Excellente bibliographie commentée sur les espaces résidentiels fermés et réflexion sur les rapports dans les Amériques entre les processus d'enfermement, de sécurisation et d'autonomisation, notamment dans les villes de Caracas, Los Angeles, Buenos Aires].
- * PRÉVÔT-SCHAPIRA (M.-F.), 2001, « Métropoles d'Amérique latine : de l'espace public aux espaces privés » (dossier coordonné par), *Cahiers des Amériques latines*, n°35.
[Mexico, Caracas, Buenos Aires, Rio de Janeiro, Recife].
- ** SCHNEIER G. Et DE GOUVELLO B. 2003, *Eaux et réseaux. Les défis de la mondialisation*, IHEAL/La documentation Française.

TERRITOIRES, POUVOIRS ET SOCIÉTÉS (GÉOGRAPHIE POLITIQUE ET DÉCENTRALISATION)

- ** FOUCHER (M.), 1991, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1^{ère} édition, 671 p.
- * *Hérodote*, 2000, « Nation Brésil », n° 98.
- ** *Hérodote*, 2000, « Les nations hispaniques d'Amérique latine », n° 99.
[Un très large tour d'horizon de la question nationale en Amérique hispanique au début du XXI^e siècle : Bolivie, Colombie, Pérou, Mexique, Venezuela, Chili].

DÉVELOPPEMENT ET NOUVEAUX ESPACES PRODUCTIFS ET MONDIALISATION

- BENKO (G.), LIPIETZ (A.), 2000, *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique*, Paris, PUF [Cf. troisième partie, Des districts dans la périphérie. Le cas brésilien dans le Rio Grande do Sul et le « miracle » Gamarra, Pérou].
- * GOUËSET (V.), 1999, « Mondialisation et développement local. L'impact territorial des investissements étrangers dans trois régions d'Amérique latine », *Cahiers des Amériques Latines*, Éditions de l'IHEAL, n° 30, pp. 177-205.
- Le développement et le trafic de la drogue, ces vingt dernières années ont profondément transformé les territoires latino-américains (Économie paysanne, secteur immobilier, économie mafieuse). Nous signalons ici

trois numéros de revue qui portent pour une très large part sur l'Amérique latine.

« Le trafic international des drogues : dimensions économiques et sociales », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n°169, septembre 2001.

[Rio de Janeiro, Sao Paulo, Amazonie, Mexique].

MONDIALISATION ET INTEGRATIONS

- CARROUE (L.), 2002, *La mondialisation*, A. Colin, 255 p.
- ** DELER (J.-P.), « L'Amérique latine dans la mondialisation », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n° 212, Octobre-Décembre 2000 (Numéro spécial sur l'Amérique latine).
- DOLLFUS (O.), 1997, *La mondialisation*, Presses des Sciences Politiques, 1997.

Géographie

La France

Bibliographie proposée par Hervé Vieillard-Baron (Paris 8)

- CLAVAL Paul : *Géographie de la France*. PUF, coll. QSJ ? 1993.
- DAMETTE Félix et SCHEIBLING Jacques : *La France, permanences et mutations*. Paris, 1995, Hachette.
- FREMONT Armand : *France, géographie d'une société*. Paris, 1988, Flammarion.
- NOIN Daniel : *Le nouvel espace français*. Paris, A. Colin.
- PUMAIN Denise, SAINT-JULIEN Thérèse et FERRAS Robert (dir) : *France, Europe du Sud*, Paris, Hachette/Reclus, 1990. (*Géographie Universelle* sous la direction de Roger BRUNET).
- PIERCY : *Le fait régional*. Paris, Hachette Sup.

Histoire ancienne

L'Afrique romaine (de l'Atlantique à la Tripolitaine) de 69 à 439

Bibliographie sélective proposée par A. Daguët-Gagey et G. Traina (Paris 8)

1. Pour commencer :

Claude LEPELLEY, L'Afrique, in Id (éd), *Rome et l'intégration de l'Empire*, 44 av. J.-C. – 260 apr. J.-C.,
2. *Approches régionales du Haut-Empire romain* (Coll. Nouvelle Clio), PUF, Paris, 1998, pp. 71-112

2. Une première liste de monographies :

Gilbert-Charles PICARD, *La civilisation de l'Afrique romaine*, 2^e éd., Etudes Augustiniennes, Paris, 1990

Serge LANCEL, *L'Algérie antique. De Massinissa à Saint-Augustin*, Editions Mengès, Paris, 2003

Charles HUGONOT, *Rome en Afrique*, Flammarion, Paris, 2000

M. LENOIR et Ch. PIETRI (éds), *L'Afrique dans l'Occident romain*, EFR, Rome, 1990

Paul-Albert FEVRIER, *Approches du Maghreb antique*, Edisud, Aix-en-Provence, 1980

François DECRET, M'hamed FANTAR, *L'Afrique du Nord dans l'Antiquité*, Payot, Paris, 1998

David MATTINGLY, *Tripolitania*, Batsford, Londres, 1995 (en anglais)

Claude LEPELLEY, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I-II, *Etudes Augustiniennes*, Paris, 1979/1981

Claude LEPELLEY, *Aspects de l'Afrique romaine : la cité, la vie rurale, le christianisme*, Edipuglia, Bari, 2001

Yves MODERAN, *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e – VI^e siècles)*, EFR, Rome, 2004

Histoire médiévale

Economie et Société à Byzance du milieu du VIII^e siècle à 1204

Bibliographie proposée par Gabriel Martinez-Gros (Paris 8)

- AHRWEILER, H., *Etudes sur les structures administratives et sociales de Byzance*, Variorum Reprints, Aldershot, 1971
- AHRWEILER, H., *Byzance et la mer*, Paris, 1966.
- ANGOLD, *The Byzantine Empire (1025-1204), a Political History*, New York, 1984.
- ANGOLD, *The Byzantine Aristocracy, IX to XII*, Oxford, 1984
- ANGOLD, *Church and Society under the Komneni*, Cambridge, 1995
- BROWNING, R., *Studies on Byzantine History, Literature and Education*, Variorum Reprints, Londres, 1977.
- CHEYNET, J-C., *Pouvoir et contestation à Byzance (963-1210)*, Paris, 1990
- CHEYNET, J-C, *The Byzantine aristocracy and its military function*, Variorum reprints, Aldershot, 2006
- CUTLER, SPIESER, *Byzance médiévale (700-1204)*, Univers des Formes, Paris, 1996
- DAGRON (et alii), *Minorités ethniques et religieuses dans l'Empire byzantin à la fin du Xe et au XI^e siècle*, Travaux et Mémoires, 6, Paris, 1976.
- DAGRON, *Constantinople and its hinterland*, Variorum Reprints, Aldershot, 1995.
- DUCELLIER, A. (et alii), *Le monde orthodoxe*, Paris, Colin, 1986
- HALDON, *Welfare State and Society in the Byzantine World*, Londres, 1999
- HALDON, *State, Army and Society in Byzantium*, Variorum Reprints, Aldershot, 1995
- HARVEY, H., *Economic Expansion in the Byzantine Empire, 900-1200*, Cambridge, 1989
- HENDY, *Studies in the Byzantine monetary economy, c. 300-c. 1450*, Cambridge 1985.
- JACOBY, D., *Trade, Commodities and Shipping in Medieval Mediterranean*, Variorum Reprints, Aldershot, 1997
- JACOBY, D., *Byzantium, Latin Romania and the Mediterranean*, Variorum Reprints, Aldershot, 2001.
- KAPLAN, M., *Tout l'or de Byzance*, Paris, Gallimard, 1991.
- KAPLAN, M., *Les hommes et la terre à Byzance, VI^e-XI^e siècles*, Paris, Presses de la Sorbonne, 1992
- KAZHDAN, A.P., (éd) *Oxford Dictionary of Byzantium*, New York-Oxford, 1991
- KOUNTOURA-GALAKE, El., (éd) *The Dark Centuries*, Athènes, 2001
- LAIYOU, E., *Economic History of Byzantium, from the Seventh through the Fifteenth Century*, Dumbarton Oaks Papers, Washington, 2002 (<http://www.doaks.org/Etexts.html>).
- LAIYOU, E., et MAGUIRE, H., *Byzantium, a World Civilization*, Dumbarton Oaks, Washington, 1992
- LAIYOU, E., *Mariage, amour et parenté à Byzance (XI-XIII^e s.)*, Travaux et Mémoires, 7, Paris, 1992.
- LAIYOU, E., SIMON, *Law and Society in Byzantium, IXth – XIIth centuries*, Dumbarton Oaks, Washington, 1994.
- LEFORT, MORRISSON, SODINI, *Les villages dans l'Empire byzantin*, Paris, 2005
- LEMERLE, P., *The agrarian history of Byzantium from the origin to the 12th century*, Galway, 1979
- MAGDALINO, P., *Constantinople médiévale, études sur l'évolution d'une structure urbaine*, (Travaux et mémoires, 9), Paris, 1996.
- MAGDALINO, P., *Byzantium in the year 1000*, Boston, 2003
- MAGDALINO, P., *The Empire of Manuel I Komnenos (1143-1180)*, Cambridge, 1993
- NECIPOGLU, *Byzantine Constantinople, Monuments, Topography, and Everyday Life*, Leyde, Boston, Cologne, 2001.
- OIKONOMIDES, N., *Les listes de préséance byzantines des IX^e-Xe siècles*, Paris, 1972
- OIKONOMIDES, N., *Social and Economic Life in Byzantium*, Variorum Reprints, Aldershot, 2004
- OIKONOMIDES, N., *Fiscalité et exemption fiscale à Byzance (Xe-XI^e siècle)*, Athènes, 1996
- OSTROGORSKY, G, *Histoire de l'Etat byzantin*, Paris, 1972.
- VRYONIS, S., *The decline of medieval hellenism in Asia Minor and the process of islamization from the 11th century to the 15th century*,
- WHITTON, M., *The Making of Orthodox Byzantium (600-1205)*, Londres, 1996.

Histoire moderne

Les sociétés anglaise, espagnole et française au XVIIe siècle

Présentation générale de la question, par Joël Cornette (Paris 8)

L'histoire sociale a perdu, au cours des années 1980, la place dominante qui avait été la sienne durant les années 1960 et les années 1970 (pensez aux grandes thèses de Pierre Goubert sur les paysans du Beauvaisis, d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur les paysans du Languedoc, et de tant d'autres...). Et le grand débat qui a opposé, dans les années 1960-1970, les historiens à propos des lectures contraires d'une société de classes ou d'ordres, paraît aujourd'hui dépassé.

Pourtant, l'histoire sociale a su, depuis une vingtaine d'années, se renouveler, s'ouvrir à de nouvelles problématiques et mettre en place de nouveaux outils, notamment la prosopographie (collecte standardisée et exploitation de données concernant des personnes rassemblées par une ou plusieurs caractéristiques communes) et l'analyse de réseaux (voyez, par exemple, la thèse de Katia Béguin sur les princes de Condé et leurs réseaux de fidélités et de clientèles, parue aux éditions Champ Vallon en 1999 : *Les Princes de Condé. Rebelles, courtisans et mécènes dans la France du Grand Siècle*).

Un préalable : qu'est-ce que l'histoire sociale ?

Elle se conçoit d'abord comme une analyse des structures sociales, c'est-à-dire comme une description des grandes caractéristiques des principaux groupes sociaux (la noblesse, la bourgeoisie, les artisans...).

Elle suppose ensuite l'étude des relations qu'entretenaient entre eux ces groupes sociaux, qu'elles soient verticales (liens de clientèle ou de patronage) ou horizontales (solidarités communautaires, solidarités spatiales dans le cadre d'un village, etc). Ces relations peuvent être fondées sur la collaboration ou sur l'affrontement (paysans contre seigneurs, par exemple : voyez la révolte des torrebens en Bretagne en 1675).

L'histoire sociale pose aussi la question du dynamisme de ces sociétés, avec les problèmes liés à la mobilité sociale (quelle est son ampleur, quelles sont les formes de cette mobilité ou du blocage ?) ou les tensions nombreuses et diverses qu'elles connaissent (« émotions », révoltes, rébellions, les dimensions sociales de la révolution anglaise ou de la Fronde). Ce problème des révoltes a été considérablement renouvelé par la grande étude de Jean Nicolas, *La Rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Seuil, 2002.

L'analyse des valeurs qui sous-tendent l'organisation des sociétés (le patriarcalisme et ses contestations ; la notion de déférence ; la société de cour...) fait évidemment partie du sujet, ainsi que les évolutions des modes de représentations et de la taxinomie sociale : ainsi la prégnance de la notion d'ordre, telle que la développe par exemple le juriste Charles Loyseau au temps de Henri IV, ou la nouvelle catégorisation sociale qui sous-tend le nouvel impôt de la capitation en 1695 (société divisée en 22 « classes »). Et voyez, en Espagne, l'importance du statut du sang.

En outre, l'histoire sociale s'est enrichie progressivement de nouvelles directions en se rapprochant de la démographie historique par le biais de l'histoire de la famille et des relations entre ses membres aussi bien en ce qui concerne l'évolution des sentiments et des comportements quotidiens qu'en ce qui concerne les systèmes de transmission du patrimoine.

Dans le même ordre d'idées, la nouvelle histoire matérielle et son prolongement par l'histoire des consommations ont intégré plus étroitement le social à l'histoire économique et des travaux majeurs ont été produits dans les années 1990 en histoire sociale des institutions (voyez la thèse de Philippe Minard sur les inspecteurs des manufactures au temps de Colbert, ou celle de Madeleine Ferrières sur les pauvres d'Avignon analysés à partir des objets déposés au mont-de-piété (*Le Bien des pauvres. La consommation populaire en Avignon (1600-1800)*), Seyssel, Champ Vallon, 2004).

L'histoire des âges (enfance, adolescence – groupes de jeunesse - vieillesse), l'histoire des femmes et l'histoire des genres (*gender history*, importante, notamment en Grande-Bretagne) a été également un puissant facteur de renouvellement en rappelant que l'histoire des sociétés occidentales ne se résumait pas à celles des hommes adultes et actifs.

Plus récemment, les historiens des trois pays ont mis davantage l'accent sur l'histoire des individus ainsi que des parcours ou des trajectoires individuelles ou familiales et ils ont réécrit l'histoire des mobilités professionnelles ou sociales voire géographiques.

La notion d'identité sociale, que l'individu construit à partir d'éléments divers comme sa religion (en particulier en Angleterre où les dissidences protestantes sont nombreuses) ou son statut socio-économique ou encore son âge, est actuellement un champ de recherches fécond.

L'éventail des thématiques, on le mesure dès cette ébauche de définition, est donc large et diversifié.

Angleterre, France, Espagne : quelle unité ?

Les trois pays au programme constituent les trois grandes monarchies de l'Europe de l'Ouest et plusieurs éléments incitent à les regrouper, même si, évidemment, il s'agit de bien les distinguer, par leur superficie, leur poids démographique, leur religion officielle (anglicanisme en Angleterre), leur rang en Europe : l'Espagne perd sa prépondérance au milieu du siècle, la France devient la puissance majeure, l'Angleterre combat pour obtenir la maîtrise des mers.

Bien évidemment, ces trois monarchies sont de nature différente : l'Espagne est une monarchie composite (Pierre Chaunu écrit que « l'Espagne est un singulier pluriel dont la Castille est le noyau fédérateur »), alors que la France et l'Angleterre sont des royaumes précocement centralisés. Mais là aussi, nuances immédiates : le « trend » monarchique français est absolutiste et l'appareil d'Etat ne cesse de se renforcer au XVIIe siècle ; en Angleterre, au contraire, le « trend » est celui d'une monarchie limitée, tempérée (« Glorieuse Révolution » de 1688)

Elles ont cependant connu une communauté de destin au cours du « siècle de fer » marqué par des crises et des guerres récurrentes : leurs sociétés ont été confrontées à la guerre de Trente Ans (1618-1648) puis aux grandes guerres de la fin du siècle (guerre de la Ligue d'Augsbourg – 1688/1697 -, guerre de Succession d'Espagne – 1701-1713 - et à leurs lourdes conséquences politiques, économiques, fiscales... Sur ce sujet et pour la France, voyez l'étude fondamentale de Marcel Lachiver, *Les années de misère. La famine au temps du Grand Roi*, Paris, Fayard, 1991.

Les trois monarchies sont organisées autour des mêmes pôles : une noblesse en pleine redéfinition (songez à la « guerre » des deux noblesses en France, notamment lors des états généraux de 1615 : noblesse de robe et noblesse d'épée) ; des groupes de lettrés émergents (robins en France *lawyers* en Angleterre, *letrados* en Espagne) ; une paysannerie nombreuse (80 % de la société, notamment en France et en Espagne) et soumise à la croissance de l'agriculture commerciale et des rapports de marché, particulièrement en Angleterre (on peut déjà parler de « révolution agricole ») et, dans une moindre mesure, dans le Bassin parisien en France (voyez la thèse de Jean-Marc Moriceau sur les fermiers de l'Ile-de-France) ; des sociétés urbaines diversifiées où les négociants et les marchands, notamment en Angleterre, tirent profit d'un essor sans précédent des commerces intérieurs et internationaux ; un nombre de pauvres en constante expansion (voyez le débat sur le « grand renfermement »).

Au XVIIe siècle, ces sociétés commencent à connaître des divergences marquées, par exemple en ce qui concerne la définition de la noblesse qui n'est pas la même en France et en Espagne d'une part et en Angleterre d'autre part.

Le XVIIe siècle : quelles limites spatiales et temporelles ?

Le XVIIe siècle doit s'entendre classiquement de la fin du XVIe siècle au début du XVIIIe siècle et il ne semble pas qu'il y ait lieu, pour un programme d'histoire sociale, de fixer des bornes trop précises qui l'enserreraient dans une chronologie qui ne correspondrait qu'à un seul des trois royaumes. On peut cependant retenir quelques limites simples, propres à chaque aire géographique : pour la France 1598 (fin des guerres de religion) – 1715 (mort de Louis XIV), pour l'Angleterre 1603 (mort d'Elisabeth I) – 1714 (mort de la reine Anne), pour l'Espagne 1598 (mort de Philippe II) – 1700 (mort de Charles II).

L'étendue géographique ne pose pas de problème majeur : la société « anglaise » renvoie au royaume d'Angleterre (qui inclut administrativement le pays de Galles depuis les années 1530) ce qui exclut les royaumes d'Ecosse et d'Irlande ; la société « espagnole » renvoie aux différents royaumes et principautés espagnoles sur

lesquelles règne les rois Habsbourg ce qui exclut les Pays-Bas Espagnols, le Portugal (pourtant rattaché à l'Espagne entre 1580 et 1640) et les possessions italiennes des Habsbourg de Madrid.

En ce qui concerne la France, elle peut être comprise dans ses frontières évolutives de l'époque (Lille devient française en 1667, la Franche Comté est conquise en 1674, etc.).

Les sociétés coloniales en elles-mêmes ne font pas partie du programme. Elles pourraient à elles seules constituer une thématique autonome. Par contre l'impact du fait colonial ainsi que les conséquences des rapports entre colonies et métropoles sur les sociétés européennes doivent être pris en compte (migrations, familles transocéaniques, réponses à un blocage social, etc.).

Bibliographie pour une première approche de la question :

Quelques lectures de vacances

Dans l'attente de la vague des manuels qui ne va pas manquer de déferler dans les librairies dès septembre (avec des titres très inégaux qu'il faudra bien évaluer avant toute utilisation), et la bibliographie « officielle » qui va paraître dans la revue *Historiens-Géographes* (bibliographie coordonnée par Hervé Dréviron), nous vous proposons une liste volontairement très limitée de quelques livres généraux – certains sont des « classiques » - permettant pour les trois pays au programme une première approche de la question. Seuls des ouvrages en français sont mentionnés, mais, au cours de l'année, il faudra apprendre à utiliser la bibliographie en espagnol et en anglais, les historiographies anglo-saxonnes et espagnoles étant, sur ces questions, particulièrement renouvelées et riches.

Il va de soi que les principales de ces études d'initiation auront été lues et mises en fiches pour la rentrée de septembre...

Les cours et les TD inclueront l'étude et l'analyse des thèses et des recherches « classiques » (Pierre Goubert sur le Beauvaisis, Pierre Deyon sur Amiens...), mais aussi les analyses les plus récentes (Caroline Le Mao, par exemple, qui va faire paraître, aux éditions Champ Vallon, sa thèse sur les parlementaires bordelais au XVIIIe siècle).

1. Pour la France :

La toute première lecture qui s'impose est un « vieux » classique dont chaque lecture permet d'apprécier la qualité, la profondeur des analyses :

Pierre Goubert, *L'Ancien Régime*. Tome 1. La société, Paris, Armand Colin, 1969. Il s'agit là de l'étude fondatrice qui permet de mettre en place tous les grands paramètres du « sombre XVIIIe siècle » (paramètres démographiques, économiques, sociaux). Il est préférable de recourir à cette première édition (1969), qui comporte de nombreux documents.

Bien évidemment, une telle question suppose connue la trame événementielle de l'ensemble du XVIIIe siècle. Je recommande un manuel général : dans la dernière version de *L'affirmation de l'Etat absolu* et de *Absolutisme et Lumières* (de Joël Cornette, Hachette, carré histoire, 2005 et 2006), on trouvera, notamment, une présentation de nombre de thèses récentes qui ont renouvelé les problématiques, en particulier dans le domaine social. Et pour une approche « globale », permettant d'intégrer la France dans l'histoire de l'Europe au XVIIIe siècle : Yves-Marie Bercé, Alain Molinier, Michel Peronnet, *Le XVIIIe siècle, 1620-1740. De la Contre-Réforme aux Lumières*, Paris, Hachette, 1992.

Ensuite, pour approfondir l'analyse sociale et économique : Fernand Braudel et Ernest Labrousse, (sous la direction de), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris PUF 1970-1977 rééd., 1993, 5 vol. (Quadrige, 161-165). t. I, vol. 2 : 1450-1660, «Paysannerie et croissance» par Michel MORINEAU et Emmanuel LE ROY LADURIE, Paris, 1977. Intègre notamment toutes les grandes thèses économiques et sociales des années 1960-1970. t. 2 : «1660-1789» par Ernest LABROUSSE, Pierre GOUBERT, Pierre LÉON, Paris, 1970 (fondamental).

2. Pour l'Angleterre :

François-Joseph Ruggiu, *L'Angleterre des Tudors et des premiers Stuarts, 1509-1660*, Paris, Sedes, 1998. Ce manuel s'arrête malheureusement en 1660, mais les structures sociales et leurs évolutions apparaissent très clairement.

Elisabeth Tuttle, *Les Iles Britanniques à l'âge moderne, 1485-1783*, Paris, Hachette Supérieur, 1996. Une histoire plutôt centrée sur le politique, mais Elisabeth Tuttle travaille sur le XVIIe siècle et cette partie du manuel est très documentée.

Roland Marx, *L'Angleterre des Révolutions*, Paris, Armand Colin, 1971.

Pour une analyse spécifiquement sociale et économique : Christopher Hill, Michael Postan, *Histoire économique et sociale de la Grande-Bretagne tome 1 Des origines au XVIIIe siècle*, (1969), Paris, Le Seuil, 1977 (la synthèse de Christopher Hill sur la période moderne peut constituer une bonne première approche utile. Elle est cependant un peu ancienne et pas toujours d'accès facile).

3. Pour l'Espagne :

Raphaël Carrasco, *L'Espagne classique, 1474-1814*, Paris, Hachette Supérieur, 1992. Un manuel indispensable pour une première approche de la spécificité de la société espagnole.

Alain Hugon, *L'Espagne du 16^e au 18^e siècle*, Paris, Armand Colin-Sedes, 2000.

Un bon manuel, qui privilégie les aspects politiques et diplomatiques, mais n'oublie ni la société, ni l'économie.

Bartolomé Bennassar, Bernard Vincent, *Le temps de l'Espagne. XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Hachette littérature, 1999. Une très intéressante synthèse par deux spécialistes du monde ibérique.

Marcelin Defourneaux, *La vie quotidienne en Espagne au siècle d'or*, Paris, Hachette, 1964. Une vieille étude, mais qui a le mérite d'intégrer les nombreux récits des voyageurs français en Espagne, mine d'informations.

Quelques instruments de travail indispensables pour les définitions (et la préparation des explications de documents)

AMALRIC Jean-Pierre, BENNASSAR Bartolomé, PEREZ Joseph, TEMIME Émile, *Lexique historique de l'Espagne, XVI-XX siècle*, Paris, A. Colin, 1976.

CABOURDIN (Guy) VIARD (Georges), *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, Paris, 1978. (un instrument de travail indispensable)

GRENIER Jean-Yves, BÉGUIN Katia, BONZON Anne, *Dictionnaire de la France moderne*, Paris, Hachette, 2003.

MARX Roland, *Lexique historique de la Grande-Bretagne, XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 1976.

MOLINIE-BERTRAND Annie, *Vocabulaire historique de l'Espagne classique*, Paris, Nathan, 1993.

Histoire contemporaine

Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe, des années 1830 à la fin des années 1920: étude comparée de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie

Cette bibliographie est volontairement réduite : elle vise à vous indiquer les principaux instruments de travail et les références d'usage qui vous permettront de fixer les grands cadres d'évolution du social et du politique et d'assimiler une première vision synthétique de l'histoire des campagnes dans chaque cadre national.

N. B.: Faut-il employer des manuels?

Comme toujours, ils sont chers et peu satisfaisants, car écrits trop vite. Mieux vaut lire et posséder à fond un ouvrage général par pays au programme (**sur l'Italie, le livre de Gilles Pécout; sur l'Allemagne, celui de Sandrine Kott; sur l'Espagne, le Broder, et n'importe lequel des nombreux manuels sur l'histoire de France entre 1830 et 1939, nous citons ceux de C. Charle et J.-C. Caron mais il y en a de nombreux autres**).

Si vous tenez absolument à vous procurer un manuel, sachez que le manuel "officiel" d'après les échos en provenance du jury est celui dirigé par Jean-Marc Moriceau, *Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe, des années 1830 à la fin des années 1920*, CNED-SEDES, 2005. Malheureusement, ce manuel contient de grossières erreurs factuelles et est très faible sur les pays étrangers du programme; il est de plus fortement orienté vers l'économie rurale, en-dehors du sujet en principe. Il est donc préférable d'utiliser le travail dirigé par Dominique Barjot, *Les sociétés rurales face à la modernisation*, SEDES 2005, un peu plus satisfaisant.

France :

Synthèses sur les évolutions de la société française:

§ histoire politique

- **CARON Jean-Claude**, *La Nation, l'État et la démocratie en France de 1789 à 1914*, Paris, A. Colin, 1995
- Nouvelle Histoire de la France Contemporaine (Points Histoire Seuil), n° 6 à 12 (A. Tudesq et A.-J. Jardin, *La France des notables 1815-1848* [2 vol.]; M. Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République 1848-1852*; A. Plessis, *de la Fête impériale au mur des fédérés 1852-1871*; J.-M. Mayeur, *Les Débuts de la Troisième République 1871-1898*; M. Rebérioux, *La République radicale? 1898-1914*; P. Bernard, *La Fin d'un monde 1914-1929*)

§ histoire sociale

- **CHARLE Christophe**, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, éd. augm. 2001.
- LEQUIN Yves (ed.), *Histoire des Français, XIX^e-XX^e siècles*, 3 tomes, Paris, A. Colin, 1984 en particulier vol. 1, pp. 9-151 et vol. 2 pp. 9-170

Sur l'histoire des campagnes françaises :

DUBY (Georges) et WALLON (Henri) (dir.), Maurice Agulhon et al., *Histoire de la France rurale*, vol. 3, *Apogée et crise de la civilisation paysanne*, Paris, Le Seuil, 1976, rééd., coll. "Points", Seuil, 1992

GAVIGNAUD Geneviève, *Les campagnes en France au XIX^e siècle*, Gap, Ophrys, 1990.

MOULIN Annie, *Les paysans dans la société française. De la Révolution à nos jours*, Paris, Seuil, 1988, ("Points-histoire").

Allemagne :

KOTT Sandrine, *L'Allemagne du XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1999.

ZIMMERMANN Clemens, "La modernisation des campagnes allemandes, XIX^e-XX^e siècle. Les apports de l'historiographie récente en Allemagne", *Histoire et Sociétés Rurales*, vol. 11, n° 1, 1^{er} semestre 1999, p. 87-108

Italie :

PECOUT Gilles, *Naissance de l'Italie contemporaine, 1770-1922*, Paris, Nathan, 2005 (2 ed.)

MILZA Pierre, BERSTEIN Serge, *L'Italie contemporaine du Risorgimento à la chute du fascisme*, Paris, Colin, rééd. 1995.

GUICHONNET Paul, *L'Italie. La monarchie libérale, 1870-1922*, Paris, Hatier-Université, 1969.

Espagne :

ALMARIC Jean-Pierre, BENNASSAR Bartolomé, PEREZ Joseph, TEMINE Emile, *Lexique historique de l'Espagne*, Paris, Colin, 1976.

BENNASSAR Bartolomé, *Histoire des Espagnols*, vol. 2, rééd., Paris, Bouquins, 2001

BRODER A., CHASTAGNARET G., TEMIME E., *Histoire de l'Espagne contemporaine*, Paris, Aubier, 1979.

DULPHY Anne, *Histoire de l'Espagne de 1814 à nos jours. Le défi de la modernisation*, Paris, Nathan-Université, 1992.

Pour commencer à réfléchir par thèmes :

Mutations des structures démographiques et mobilités des populations des campagnes :

BARDET Jean-Pierre, DUPAQUIER Jacques (ed.), *Histoire des populations de l'Europe*, t.2: *La révolution démographique, 1750-1914*, t.3 : *Les temps incertains, 1914-1998*, Paris, Fayard, 1998-99

Banditisme rural, banditisme social

HOBSBAWM Eric, *Les bandits*, rééd. Paris, La Découverte-Poche, 1999.

Politisation des campagnes

PECOUT Gilles, "La politisation des paysans au XIX^e siècle. Réflexions sur l'histoire politique des campagnes françaises", *Histoire et Sociétés Rurales*, 1994, 2, p.91-125.

Reflexions sur les catégories d'analyse employées à propos des campagnes

BARRAL Pierre, "Note historique sur l'emploi du terme de paysan", *Etudes Rurales*, vol. 21, 2, avril-juin 1966, p. 72-80

HUBSCHER Ronald, "Réflexions sur l'identité paysanne au XIX^e siècle: identité réelle ou supposée?", *Ruralia*, n° 1, 1997, p. 65-80

HUARD Raymond, "Rural . La promotion d'une épithète et sa signification politique et sociale, des années 1860 aux lendemains de la Commune", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1998, 4, p. 789-806

Épreuve sur dossier - Géographie

Bibliographie proposée par Brice Gruet



Illustration : Oronce Fine, *Recens et integra orbis descriptio*, 1534-36, BNF

Première bibliographie pour l'épreuve sur dossier en géographie (CAPES d'histoire-géographie)

Pour (re)mettre en place les bases indispensables de sa culture géographique :

- Anne-Marie **GÉRIN-GRATALOUP**, *Précis de géographie*, Nathan.
- Annette **CIATTONI** et Yvette **VEYRET** (dir.), *Les fondamentaux de la géographie*, Armand Colin, 2003.

Pour un premier parcours de l'essentiel des connaissances exigibles à l'épreuve :

- Paul **CLAVAL**, *Histoire de la géographie*, PUF (coll. Que sais-je ?).
- Jean-Jacques **BAVOUX**, *La géographie, objets, méthodes, débats*, Armand Colin, 2002.

Pour avoir lu au moins un grand classique de la géographie :

- Armand **FRÉMONT**, *La région espace vécu*, (PUF, 1976, pour l'édition originale) réédition augmentée d'une importante préface : Champs-Flammarion, 1999.

La fréquentation des manuels scolaires des collèges et des lycées complètera utilement ces lectures et permettra de les enrichir par des exemples concrets.

Épreuve sur dossier - Histoire

Bibliographie et conseils proposés par Thierry Aprile

BIBLIOGRAPHIE succincte POUR L'ÉPREUVE SUR DOSSIER (HISTOIRE) DU CAPES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE - 2006/2007

Lire de l'histoire, et pas des manuels universitaires de préparation aux examens et aux concours... est la base de la préparation de l'épreuve.

Si vous n'avez pas dans votre histoire personnelle de titres qui ont provoqué puis fortifié votre goût pour l'histoire, et dont vous êtes capable de parler avec chaleur et passion, il est plus que temps de vous plonger dans quelques livres d'histoire « classiques » (presque toujours publiés en édition de poche). Pourquoi ne pas vous plonger avec délices dans : *Le dimanche de Bouvines* de Georges Duby, *Les paysans de Languedoc* d'Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le fromage et les vers* de Carlo Ginzburg, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* de Philippe Ariès, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIIIème siècle* de Michel Vovelle, *Des hommes ordinaires* de Christopher R. Browning, *Guillaume Le Maréchal* de Georges Duby, *La dynamique du capitalisme* de Fernand Braudel, Flammarion Champs n°192, *La France moderne, l'esprit des institutions* de Denis Richet, Flammarion, Champs n°86, ou encore le très récent, et magnifique à plusieurs titres (notamment celui de l'explicitation d'une enquête historique) *Charonne 8 février 1962, Anthropologie d'un massacre d'Etat*, d'Alain Dewerpe...Gallimard, Folio-histoire n°141, 2006...

Lire les rapports du jury.

Les rapports du jury sont publiés chaque année – en oct. ou nov.- par la revue *Historiens et Géographes*. Il est très important de répertorier les erreurs à ne pas commettre à l'écrit et à l'oral à partir de ces rapports. Cette année, le concours 2006 s'achève le 11 juillet. Les oraux sont publics, il est donc fortement conseillé d'aller passer une journée à Châlons en Champagne pour observer le déroulement des épreuves.

12 livres « de base » pour les cours.

- Philippe **Poirrier**, *Aborder l'histoire*, Mémo-Seuil, 2000. En 96 pages (!) une introduction informée à l'historiographie et aux débats dans la discipline historique. Un point de départ pour tout approfondissement.
- Antoine **Prost**, *Douze leçons sur l'histoire*, Points-Seuil, 1997. L'ouvrage de référence en épistémologie de l'histoire pour l'épreuve. A aussi l'avantage de proposer de nombreux textes courts.
- Nicolas **Offenstadt** (dir.), *Les mots de l'historien*, Presses universitaires du Mirail, 2004. Un vocabulaire historiographique et épistémologique. Indispensable et très pratique !
- Christian **Delacroix**, François **Dosse** & Patrick **Garcia**, *Les courants historiques en France XIXe-XXe siècle*, Armand Colin, nouvelle édition augmentée 2005. Propose aussi une importante bibliographie. Attention, le plan chronologique de cet ouvrage indispensable n'est pas le seul possible, et d'ailleurs n'est pas vraiment souhaitable lors de l'exposé de l'ESD.
- Charles-Victor **Langlois**, Charles **Seignobos**, *Introduction aux études historiques*, Kimé, 1992 (1ère éd. 1898). La codification du métier d'historien à destination des

- étudiants. À parcourir absolument..
- Sophie **Cœuré**, Vincent **Duclert**, *Les Archives*, La Découverte, 2001.
 - Christian **Amalvi** (dir.), *Les lieux de l'histoire*, Armand Colin, 2005. Un panorama très complet des institutions où se fabrique l'histoire.
 - Georges **Duby**, *L'histoire continue*, Points-Seuil, 1992. Le métier d'historien à travers l'itinéraire intellectuel et professionnel de G. Duby.
 - Alain **Corbin**, *Historien du sensible*, La Découverte, 2000.
 - Patrick **Garcia** et Jean **Leduc**, *L'enseignement de l'histoire en France de l'Ancien Régime à nos jours*, coll. « U », Armand Colin, 2003. Sur l'enseignement de l'histoire une synthèse très claire et très utile.
 - Yves **Gaulupeau**, *la France à l'école*, Gallimard, découvertes n°147. Sur l'histoire de l'école en France
 - Alain **Corbin**, (dir.) *1515 et les grandes dates de l'histoire de France revisitées par les grands historiens d'aujourd'hui*, Seuil, 2005

Les manuels scolaires et les programmes :

Il est **indispensable** de se procurer et de lire des manuels du secondaire (collèges et lycées), en particulier pour les documents (textes, iconographie...), les pages « méthode », les pages « débat » ou « dossier », les lexiques...

Se procurer les *Programmes des collèges et lycées* et les documents d'accompagnement (*éditions les plus récentes dans le B.O de l'Éducation Nationale ou sur les sites : <http://www.education.gouv.fr>, et <http://www.cndp.fr/secondaire>*) pour les consulter régulièrement. Pour les versions imprimées : vous pouvez vous les procurer à la librairie du CNDP, rue du Four, Métro Mabillon, Paris.

Attention, les manuels ne sont qu'une interprétation des programmes et des documents d'accompagnement.

L'épreuve d'ESD, introduction et conseils

Le déroulement de l'épreuve

Deux heures de préparation d'un sujet identifié « histoire » ou « géographie » accompagné d'un dossier documentaire limité à quelques pages, composé en général de texte(s) de référence et/ou de documents iconographiques.

Dans la salle de préparation, les documents d'accompagnement des programmes, dictionnaire et atlas.

Dans la salle d'exposé, le public est admis, mais il est d'usage que les visiteurs demandent au candidat s'il en est d'accord (bien entendu, dans l'optique d'une préparation à un métier qui suppose un contact avec un public que l'on ne choisit pas, un refus, du moins sous les yeux du jury, pourrait sembler étonnant)

Un exposé de 15 mn

Un entretien de 30 mn qui couvre trois champs précisément délimités, mené alternativement par les trois membres du jury : le champ du sujet (histoire ou géographie), l'autre champ (histoire ou géographie), l'éducation civique.

Les enjeux de l'épreuve

Se défaire de représentations plutôt négatives.

La réflexion autour de l'épistémologie de l'histoire et de la géographie, voire de l'historiographie ou de l'histoire de la géographie a apparemment mauvaise presse dans la

tradition universitaire française¹. Quoi qu'il en soit, rien n'autorise un étudiant en histoire à classer par perte et profit les efforts d'intégration de la méthodologie, de l'épistémologie, d'historiographie... confiés aux meilleurs professeurs (Antoine Prost par exemple qui en a tiré un ouvrage de référence) dans les cursus universitaires, l'extraordinaire effort de réflexion épistémologique mené dans les revues scientifiques, les Annales n'étant que l'exemple le plus célèbre, l'exposé préalable dans les thèses...

Se défaire d'un réflexe aristocratique.

Il y aurait d'un côté la noblesse des historiens qui produisent, de l'autre le tiers-état des enseignants qui diffusent tant bien que mal ce savoir à des manants rétifs et mal/pas élevés², dans une sorte de cascade du mépris qui fleure bon l'Ancien Régime. Sur ce point, il faut souligner que le mépris implicite (qui commence par le refus de préparer sérieusement l'épreuve d'ESD) et parfois hélas explicite pour le métier d'enseignant que toute une littérature sensationnaliste nous apprend à construire est une posture irrecevable. Cette irrecevabilité n'est pas tant le fait du jury, composé d'enseignants du supérieur, du secondaire, des IUFM, des corps d'inspection..., que du candidat lui-même : on comprend mal qu'il ait consenti tant d'efforts pour exercer un métier qu'il n'est pas disposé à exercer. Or les membres du jury savent par expérience le choc considérable que représente le déplacement symbolique dans une salle de classe de part et d'autre du bureau, et les efforts qu'il faut consentir pour surmonter ce choc. Implicitement, ils cherchent à savoir si le candidat est prêt à ces efforts

Une épreuve à part entière.

L'ESD est une épreuve de réflexion sur l'histoire, la géographie (et l'éducation civique - et non plus « instruction civique » comme on l'entend encore trop souvent -, qui ne peut cependant pas faire l'objet de dossiers particuliers) en tant que disciplines scientifiques et enseignées. Elle n'est pas une épreuve « professionnelle » ou « didactique » comme elle a pu l'être aux sessions de 1992 et 1993, car il a semblé illusoire à juste titre d'interroger des candidats sur des expériences pédagogiques qu'ils n'ont pas, sauf exception, et malgré les louables efforts réalisés par les Universités pour intégrer des stages d'observation dans le cursus de formation et de préparation aux concours d'enseignement. Les aspects proprement professionnels, pédagogiques et didactiques relèvent de la deuxième année de formation, après la réussite au concours. Pour mémoire, mais on ne saurait trop conseiller aux candidats de se référer sur ce point aux sites des IUFM, cette année sera occupée par un stage en responsabilité assisté par un tuteur (6 heures d'enseignement hebdomadaire dans un établissement du secondaire), un stage de pratique accompagnée (40 heures d'observation et d'enseignement dans un autre établissement, toujours sous la responsabilité d'un tuteur), des séances de formation hebdomadaires à l'IUFM, des visites de formateurs, la rédaction d'un mémoire professionnel, etc... La préparation de cette épreuve est un point de passage obligé et surtout légitime entre la première année du concours et la deuxième année de formation.

Un questionnement légitime.

Inutile de le nier, plus encore que l'exposé, le questionnement qui suit l'exposé fait peur aux candidats qui le distinguent mal des jeux télévisés³. Sans dédouaner a priori les pratiques de

¹ Il faut cependant nuancer cette place : la thèse universitaire par exemple réclame implicitement une réflexion sur les sources et leur emploi, les méthodes...

² voir à ce sujet l'abondante, et souvent pathétique littérature commise par de jeunes collègues qui rendent responsables de leur malaise pêle-mêle les élèves, la télévision, le système éducatif, les collègues, les programmes, la démocratie, et bien sûr les IUFM qui orchestreraient le naufrage, *horresco referens*

³ un candidat a ainsi récemment asséné un tonitruant « je passe ! » au jury lui posant une question

certaines jurys, on peut néanmoins souligner qu'une grande partie des difficultés à répondre à des questions tient aux défauts de préparation de l'épreuve. Car enfin est-il absurde de considérer que l'on est raisonnablement en droit d'attendre d'un futur professeur qu'il maîtrise les connaissances que les programmes définissent pour un élève idéal de Troisième ? A ce titre, les stupéfiantes lacunes constatées dans le champ de l'éducation civique ne laissent pas d'étonner.

L'ESD dans sa définition actuelle est donc le fruit d'un compromis articulant trois dimensions : la formation universitaire construisant nos disciplines, la formation de futurs (et, à la mi-juillet, le futur s'appelle septembre) professeurs de collège et de lycée, la personnalité du candidat lui-même, justifiant ce que certains résumant sous les vocables d'« entretien d'embauche » ou d'« exposé de motivations ». Ainsi s'agit-il de faire le lien entre 3 dimensions :

1/ la maîtrise de nos disciplines, leur armature conceptuelle, leurs outils, leurs méthodes... c'est à dire une vision rétrospective portée sur les années passées à les étudier. Que les candidats se souviennent de leur étonnement au sortir du lycée de découvrir ces disciplines sous leur angle « scientifique ». L'ESD est bien une épreuve disciplinaire à part entière.

2/ la personnalité et la culture générale du candidat, sa connaissance du monde contemporain, son appétence pour la discipline : est-il saugrenu de demander à un candidat ses motivations, les raisons qui l'ont poussé à s'engager dans ces études, la satisfaction qu'il en a retiré ?

3/ l'aptitude à exposer des connaissances et un point de vue argumenté. Le jury entend évaluer à travers l'exemple précis proposé par le dossier les qualités d'un futur enseignant : capacité à exposer, à argumenter, à bâtir un raisonnement, à soutenir un échange en répondant aux questions pas nécessairement en donnant la réponse exacte, mais en construisant la réponse.

Préparer l'épreuve.

Les textes de cadrage et les rapports de jurys de concours, publiés chaque année dans la revue *Historiens-Géographes*, organe de l'APHG (Association des Professeurs d'Histoire Géographie) délimitent précisément les domaines de questionnement :

- l'histoire et l'épistémologie des disciplines
- les finalités et les objectifs de l'enseignement de l'Histoire, de la Géographie, et de l'éducation civique
- l'histoire, l'organisation, et la signification des programmes de collège et de lycée
- l'usage des documents et de la carte dans les disciplines et leur enseignement

Cependant, il me semble que la préparation de l'épreuve, car l'épreuve ne saurait s'improviser, doit couvrir essentiellement 4 champs.

I/ Le champ épistémologique :

L'épistémologie de l'histoire (« étude critique de la connaissance scientifique, de ses postulats et de ses résultats ». MH⁴, 41) peut être divisée selon les opérations qui règlent l'écriture de l'histoire

⁴ *Les Mots de l'historien*, Nicolas Offenstadt (dir), voir bibliographie plus loin.

1/ **la fabrication d'un objet**, qui pose les questions :

de la nature et de la variété des sources (publiques, privées, écrites, non écrites, orales, témoignage...)

du questionnement des sources (quelle part du « sujet », de la subjectivité de l'historien dans la construction de son « objet » ? C'est à dire quel degré d'objectivité ?),

de la conceptualisation ou des notions (quel va et vient entre la réalité historique et les mots pour la dire : révolution, empire, totalitarisme, féodalité... ?). Et plus généralement des rapports entre théorie(s) et questionnement(s) de l'historien.

Voir ainsi les entrées dans MH :

- archive, source, iconographie-image, mémoire, orale (histoire et source)
- sciences auxiliaires de l'histoire : archéologie, dendrochronologie, diplomatique, épigraphie, héraldique, numismatique, paléographie, prosopographie
- (analyse des sources) : authentification, critique interne, critique externe, datation, faux
- (interprétation des sources) : exégèse, herméneutique, heuristique

2/ **l'organisation d'une durée**, les découpages du temps qui apparaissent pertinents pour traiter de l'objet défini, à toutes les échelles entre l'événement et le temps des civilisations, en sachant que la question de la longue durée (F.Braudel par exemple), et plus précisément de l'emboîtement des temporalités (structure et conjoncture, C-E. Labrousse par exemple) a longtemps préoccupé les historiens, plus récemment (R.Koselleck) la notion de « champ d'expérience » et d'« horizon d'attente », qui vient dynamiser nos représentations de la succession passé/présent/futur formalisée par la « frise chronologique ».

Voir ainsi les entrées dans MH :

- acculturation, chronologie, périodisation, anachronisme, événement, histoire événementielle, diachronie, synchronie, comparatisme et histoire comparée, processus de civilisation
- ancien régime, antiquité tardive, moyen-âge, histoire immédiate, temps présent, génération
- structure, conjoncture, cycle
- régimes d'historicité, champ d'expérience, horizon d'attente
- déterminisme, finalisme et fin de l'histoire, modernité et modernisation, positivisme, scientisme, téléologie

3/ **la mise en scène d'un récit** : question de la causalité, de la preuve, de l'héroïsation, de la focale, et même du style...

Le découpage et l'articulation « classique » entre les différents ordres de faits, successivement (géographie,) démographie, économie, social, politique, culturel... (« de la cave au grenier », titre d'un recueil d'articles de Michel Vovelle) et ses multiples remises en cause.

Voir ainsi les entrées dans MH :

- acteur, histoire des concepts, sociabilité, sensibilités, anthropologie historique, histoire totale, matérialisme historique, nouvelle histoire
- causalité, empirisme, objectivité, valeur, vérité
- constructivisme, histoire contre-factuelle, intentionnalisme et fonctionnalisme, linguistic turn, révisionnisme, totalitarisme/révisionnisme

L'histoire dans le champ scientifique, ses rapports avec les autres sciences sociales la géographie bien sûr, mais aussi la démographie, l'anthropologie, la sociologie, l'économie, la psychologie, la psychanalyse, le droit, l'art...

François Bédarida, Entre le Charybde néo-positiviste et le Scylla post-moderniste (1998).

Alors qu'il y a trente ou quarante ans les postulats de base de la connaissance historique et les règles de travail de l'historien faisaient grosso modo l'objet d'un consensus entre écoles historiques, même quand celles-ci s'opposaient sur le plan de la méthode, voilà qu'en cette fin de siècle plusieurs des principes épistémologiques fondant la validité, l'utilité et la signification de la production d'histoire se trouvent remis en cause par deux démarches en vogue, quoique antagonistes. A une extrémité, on a vu prospérer, à la suite des bouleversements récemment intervenus dans nos sociétés politiques et dans le monde de la communication, un courant néo-positiviste affirmant s'en tenir aux documents et aux faits. A l'autre extrémité, le mouvement post-moderniste, né sous la double influence de la sémiotique et des philosophies de la déconstruction, en est venu à refuser à la discipline historique toute qualité de science et tout critère de vérité.

A suivre la première ligne, on aboutit à une conception réductrice et appauvrie de l'histoire en même temps qu'à la perte du sens. Dans la seconde optique, est menacé de mort ce qui a toujours fait le propre du savoir historique par rapport à d'autres modes d'appréhension et de compréhension du passé. Dans l'un et l'autre cas se trouve fondamentalement altéré non seulement le rapport entre la source et l'énonciation historique, mais aussi le statut de l'historien soit du point de vue de son autorité scientifique soit de son rôle dans la société. Comment dès lors assurer un pilotage historiographique valide et responsable, en évitant aussi bien le Charybde néo-positiviste que le Scylla postmoderniste ?

[...] A l'opposé des thèses postmodernistes, l'ancre du salut, on le voit, consiste à amarrer le navire historien à deux paradigmes fermes et infrangibles: le principe de réalité et le principe de vérité. Sur la réalité du passé, sur la dette de l'historien envers les morts, sur la « conviction robuste » qui doit animer celui-ci quant au socle de son travail, Paul Ricœur a tout dit et l'on ne peut mieux faire que de le citer: « Quoi que l'on dise du caractère sélectif de la collecte, de la conservation et de la sélection des documents, de leur rapport aux questions que leur pose l'historien, voire des implications idéologiques de toutes ces manœuvres le recours aux documents signale une ligne de partage entre histoire et fiction : à la différence du roman, les constructions de l'historien visent à être des reconstructions du passé. A travers le document et au moyen de la preuve documentaire, l'historien est soumis à ce qui, un jour, fut. Il a une dette à l'égard du passé, une dette de reconnaissance à l'égard des morts, qui fait de lui un débiteur insolvable » (Paul Ricœur, Temps et récit, 1985).

[...] Heureusement la méthode critique, avec sa rationalité propre, constitue un garant pour l'historien, une sorte de garde-fou « les sources ont un droit de veto », selon la jolie formule de Reinhart Koselleck. Ce qui non seulement restaure la notion de savoir historique et réinstalle l'historien dans une position de responsabilité, mais restitue à l'histoire son statut scientifique, si arbitrairement nié par les tenants du postmodernisme.

Deuxième ligne de défense contre ce « vertige du relativisme » qui, à la faveur de la mode philosophico littéraire de la « déconstruction », s'est emparé de certains milieux : le principe de vérité. En effet, la règle de véridicité reste et doit rester la règle de base de l'historien. Celui-ci n'est pas un alchimiste qui fabriquerait le passé en mélangeant des faits et des effets de couleurs différentes et en l'habillant ensuite d'un discours d'Arlequin. Son contrat par rapport au passé est et demeure un contrat de vérité. Comme l'a écrit avec pertinence Roger Chartier, « l'historien a pour tâche de donner une connaissance appropriée, contrôlée, de cette "population de morts", personnages, mentalités, prix, qui est son objet. Abandonner cette prétention, peut-être démesurée mais fondatrice, serait laisser le champ libre à toutes les falsifications, à tous les faussaires » (Le Monde, 18 mars 1993).

De là un effort patient et obstiné, conformément aux canons de la véridicité, pour parvenir à des vérités qu'il convient d'étayer au moyen d'instruments de travail adaptés en même temps que d'une méthode éprouvée (respect de l'archive, observation des critères de scientificité mise en intelligibilité par rapport au contexte, etc.). Sans doute ces vérités sont-elles partielles, relatives, provisoires, mais, telles quelles et malgré leurs limites, elles sont de nature à éclairer notre devenir et à répondre à bien des légitimes interrogations de nos contemporains.

Extraits de : François Bédarida, "L'historien régisseur du temps ? Savoir et responsabilité", *Revue historique*, 1998.

II/ Le champ historiographique

Il s'agit de maîtriser la production historique. Pour cela, plusieurs façons de la discipliner (en consultant les catalogues des bibliothèques universitaires, dont beaucoup sont en ligne, ou, mieux en y butinant) :

- Un classement par auteur : pouvoir citer quelques ouvrages d'historiens majeurs (Marc Bloch, Georges Duby, Emmanuel Le Roy Ladurie, Michel Vovelle, Fernand Braudel, Ernest Labrousse, Michelle Perrot...etc ad libitum) est une obligation.
- Un classement par oeuvre : NB il faut impérativement se préparer à ne pas être désarçonné par une question du genre parlez-nous d'un livre d'histoire (et pas d'un manuel) qui vous a plu, pourquoi...
- Un classement historiographique par thème : biographie, histoire politique, sociale, économique, religieuse, culturelle, militaire...
- Un classement par genre : Voir ainsi les entrées dans MH : Annales (moyen-Age), biographie, chronique/chroniqueur, cultural studies, histoire culturelle, ego-histoire, histoire du Genre, hagiographie, histoire des mentalités, micro-histoire, monographie, histoire des représentations, histoire des sensibilités, socio-histoire...
- Un classement par périodes : préhistoire, antiquité, médiévale, moderne, Révolution-Empire, contemporaine (dix-neuviémiste, vingtiémiste, temps présent)
- Un classement par grandes questions qui sont autant de débats historiographiques : la féodalité, la Révolution française, la colonisation, le nazisme, la destruction des juifs d'Europe, le communisme, le fait religieux... (qui peuvent faire l'objet de questionnements spécifiques)

III/ L'historien dans la cité

- La construction d'une profession, d'un métier donc l'insistance sur le « moment méthodique ». Prendre bien garde à la notion de communauté des historiens et son organisation (un *cursus honorum* universitaire, désormais redoublé dans les faits par la réussite aux concours d'enseignement) qui valide ou non le savoir historique. Or, une partie de la production historique émane de non-historiens.
- Les cadres institutionnels et les lieux de la production historique, la question de la diffusion du savoir historique auprès des publics différents : les pairs (colloques, revues scientifiques...) / le public cultivé (revues et magazines comme le Débat, l'Histoire, Historia...) / le grand public, par des biais différents : livre, radio, cinéma, DVD...
- Les inévitables liens entre l'historien et la construction de la cité, sous l'angle de l'histoire des intellectuels, de la question de l'engagement..., de la satisfaction de « demandes mémorielles » (mémoires « juive », « arménienne », « homosexuelle », « noire »...) et plus généralement de la « demande sociale ».
- Une demande sociale qui peut émaner de particuliers (généalogie...), d'entreprises privées (business history), publiques (EDF, SNCF...), du tourisme culturel (les voyages de Clio, les musées et en général toutes les demandes « patrimoniales »...).

IV/ L'enseignement de l'histoire.

- La connaissance des programmes d'histoire de l'enseignement secondaire, mais surtout des documents d'accompagnement... Ne pas oublier que les manuels sont eux-mêmes une interprétation (quelquefois critiquable) des programmes.

- Un raisonnement sur les finalités officielles de l'enseignement de l'histoire :
 - Intellectuelles : il s'agit, en faisant de l'histoire, de construire/déconstruire des raisonnements.
 - Culturelles : de satisfaire un goût pour la connaissance, la découverte, une dimension de plaisir.
 - Patrimoniales : non pas tant « ce que nous ont laissé nos pères », mais que choisit-on de garder (et donc, symétriquement d'oublier) de notre passé, et pourquoi ?
 - Civiques : former des citoyens, c'est-à-dire aptes à fonder des jugements, des raisonnements nécessaires à leur insertion dans l'espace public
- L'initiation à quelques problèmes didactiques : l'usage du document (à travers par exemple la question des « documents patrimoniaux » au collège), la lecture d'images fixes ou animées, l'usage du tableau, voire d'outils comme le rétro-projecteur, la construction de frises chronologiques, de schémas explicatifs...

Organiser l'exposé

Les jurys se déclarent année après année las des plans préfabriqués. Le principal objet de leur détestation est le plan « chronologique » faisant allusion successivement aux romantiques, aux méthodiques, à l'école des Annales, à la « nouvelle histoire »... sans oublier le plan thématique histoire savante / histoire enseignée. L'idée-force est de faire entrer en résonance les différents champs : chaque intitulé de sujet propose une entrée plutôt épistémologique, plutôt historiographique, plutôt liée à l'enseignement... mais aucune de ces entrées n'est exclusive.

Par exemple, les dossiers comportent souvent des pages de manuels. Le premier réflexe est de les rapporter au champ de l'histoire enseignée, et donc de les situer dans le cadre des programmes, de remarquer que ces pages comportent le plus souvent des indications chronologiques, le texte d'une leçon, des documents de nature différente (texte, images...) souvent questionnés, un lexique, etc... et puis, rien, ou guère plus. Pourtant, pourquoi ne pas les rapporter au champ épistémologique ? Le manuel est évidemment une production historique, et donc l'auteur propose bien un récit (qu'en penser ? avec quels yeux est-il construit, de quel point de vue..., quels connecteurs logiques, quelle causalité...), construit un objet (observez le titre, le lexique ne propose-t-il pas des concepts, des notions, les critères ayant présidé au choix des sources et des documents...), organise une durée (événements...). De même, pourquoi ne pas le mettre en relation avec le champ historiographique ? Observez par exemple le traitement dans les manuels récents de l'histoire des femmes, du « totalitarisme », de la « culture politique »...

Autre exemple, la construction de son objet par un historien, question qui semble bien renvoyer au champ épistémologique. Pourtant, les raisons du choix sont également liées à

- des motivations personnelles, voire intimes⁵ des caractéristiques d'une conjoncture intellectuelle réelle ou supposée

⁵ « Le lecteur ne doit pas enfin ignorer que ce projet de piété filiale relève aussi de la commémoration savante. Si être le fils d'une martyre de Charonne ne donne aucune lucidité, il n'interdit pas de faire son *métier d'historien* », dernière phrase de l'introduction du livre passionnant d'Alain Dewerpe *Charonne 8 février 1962, anthropologie historique d'un massacre d'Etat*, Paris, Gallimard Folio-Histoire, 2006.

- du contexte historique : on ne souligne sans doute pas assez que le moment de la supposée domination d'une « histoire économique et sociale » a moins à voir avec une tout aussi supposée domination du « marxisme »⁶, qu'avec ce qu'il est convenu d'appeler désormais les « Trente Glorieuses »
- des raisons techniques (disponibilité des archives ou des sources...)
- des raisons institutionnelles : le « patron » qui distribue des sujets de thèse, passage obligé pour qui espère un jour un poste à l'Université⁷
- des raisons éditoriales et des fonctionnements médiatiques : ainsi la réponse à des « commandes », comme le dit Georges Duby, le rôle particulier de Pierre Nora, éditeur autant qu'historien. Voir aussi, de façon moins glorieuse, les artefacts médiatiques : ainsi on n'aurait « jamais parlé » de la torture pendant la guerre d'Algérie ? Et les « livres noirs » se multiplient...
- des incitations venues de la « demande sociale », de l'actualité

conclusion.

L'épreuve d'ESD est bien une épreuve à part entière, qui nécessite l'acquisition de savoirs particuliers, largement explorés par une bibliographie abondante. Elle requiert également une réflexion de fond sur les rapports particuliers noués entre le candidat, futur professeur et sa discipline. Enfin, elle oblige à se préparer à répondre à cette question faussement naïve souvent formulée (implicitement ou explicitement) par des élèves de tout âge, et leurs parents, en bref la société toute entière : l'Histoire, à quoi ça sert ?

Gérard Noiriel, Sur la « crise » de l'histoire (1997)

Lorsqu'on examine tout ce qui se publie aujourd'hui en France sous le nom d'« histoire », on ne peut qu'être frappé par le décalage entre les certitudes tranquilles que véhiculent les organes de vulgarisation (magazines, émissions TV, ouvrages grand public, etc.) et les doutes qu'expriment haut et fort les historiens de métier. Depuis une dizaine d'années, les écrits sur la « crise » de l'histoire se sont multipliés. Résumons les arguments avancés pour étayer ce constat : la discipline est victime des bouleversements qui affectent en profondeur le monde actuel. La réduction des postes et des moyens mis à la disposition des universités, alors même que les effectifs s'accroissent, provoque une aggravation des conditions de travail, une surcharge pédagogique et administrative qui démoralise les historiens, comme leurs collègues des autres disciplines. Longtemps dominante, l'École historique française est aujourd'hui en concurrence directe avec les productions historiographiques des autres pays. Pour exister sur la scène internationale et sur Internet, il faut désormais publier en anglais ou avoir la chance de travailler sur des thèmes qui coïncident avec les préoccupations dominantes chez les chercheurs américains. Le désenchantement collectif pour les grands paradigmes rassembleurs que constituaient le marxisme ou le structuralisme, pour la génération précédente a aggravé l'émiettement de l'histoire, exacerbé l'individualisme. La place envahissante des médias a miné la recherche historique, aggravant sa dépendance par rapport à l'édition commerciale et aux goûts du grand public. La conception traditionnelle de l'objectivité et de la vérité historiques sur laquelle la discipline avait construit son identité depuis la fin du siècle dernier n'a pas résisté aux coups de boutoir des relativistes qui estiment que chaque communauté est en droit d'établir ses propres normes de vérité ou que - les réalités du passé étant de toute façon hors d'atteinte - tout discours historique est une fiction parmi d'autres.

Ce que cache la crise

Il est vrai que cette vision pessimiste est réfutée par d'autres auteurs qui soulignent que le nombre

⁶ explication pour le moins paresseuse voire risible pour qui a fréquenté les ouvrages de référence de nos disciplines et les cours des Grandes Ecoles et de l'Université dans les années 1970/80

⁷ que l'on ne croit pas que les stratégies de carrière soient choses nouvelles, la lecture de la correspondance de Lucien Febvre suffirait à le prouver.

des historiens «professionnels» n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui ; que jamais les institutions scientifiques n'ont édité autant de revues historiques spécialisées ; que les traductions d'ouvrages historiques français en langue étrangère n'ont jamais été aussi nombreuses. Les mêmes historiens rejettent d'ailleurs fréquemment aussi l'idée d'une crise de l'innovation. Une rapide consultation chez les libraires des ouvrages historiques parus ces derniers mois en témoigne : le terme «nouveau» n'a jamais autant figuré dans les titres qu'actuellement. A vrai dire, la question de savoir si l'histoire est ou non en « crise» est un faux problème. En 1911, dans l'ouvrage qu'il consacrait au débat qui eut déjà lieu au début du siècle sur le sujet, Henri Berr écrit : «De la science de l'histoire comme de la science en général, on peut dire à volonté ou qu'elle n'est pas, ou qu'elle ne cesse d'être en crise. ». Si la question est insoluble, c'est parce qu'il n'existe pas de critères objectifs qui permettraient de mesurer une telle crise. On peut dire qu'un parti politique est en crise quand les électeurs ne votent plus pour lui ; qu'une entreprise est en crise quand les produits qu'elle fabrique ne se vendent plus. Mais en histoire, la sanction du marché n'est pas le bon thermomètre pour apprécier l'état de santé de la discipline. Nous savons pertinemment que l'histoire qui se vend le mieux, ce qu'on appelle généralement « la petite histoire », est celle qui a le moins de valeur sur le plan scientifique. Comme il n'existe pas de sanctions extérieures à la discipline, les historiens sont à la fois juge et partie. Ce sont eux qui délivrent les diagnostics sur la valeur de leur propre pratique.

Des luttes générationnelles

C'est pourquoi le débat récent sur la crise de l'histoire est surtout révélateur des positions qu'occupent les uns et les autres dans l'institution. Il serait facile de montrer que les avis sur le sujet ne se distribuent pas au hasard. A titre d'hypothèse, on peut dire que ce sont les historiens appartenant à la génération intermédiaire (ceux qui ont accédé récemment aux postes de professeurs ou de directeurs de recherche) qui sont les plus enclins à parler de crise. Les plus jeunes savent que leur intérêt est de rester prudent sur cette question et les plus âgés, qui ont leur bilan et leurs œuvres à défendre, ont plutôt tendance à nier l'existence d'une crise. Dans cette perspective, la multiplication des propos sur le sujet apparaît comme un reflet des mutations sociologiques qui affectent notre discipline. La génération qui a profondément marqué de son empreinte l'historiographie de ces dernières décennies arrive progressivement à l'âge de la retraite. La génération suivante, soucieuse de se montrer à la «hauteur» de sa devancière, doit nécessairement rejeter les anciens paradigmes, pour pouvoir imposer les siens. Même parmi ceux qui s'accordent sur le constat de crise de l'histoire, on voit bien que les points de vue en présence divergent en fonction des positions institutionnelles qu'occupent les uns et les autres. En gros, les universitaires tendent à privilégier la crise du métier d'historien (la dégradation des conditions matérielles, l'augmentation des tâches pédagogiques et administratives au détriment de la recherche...), alors que ceux du CNRS ou des grands établissements mettent surtout en avant la crise du savoir historique (déclin des anciens paradigmes, « émiettement» de la connaissance. [...])

Depuis un certain nombre d'années déjà, la notion d'objectivité est contestée de toute part. Affirmer que l'historien doit étudier la réalité est devenu « ringard » ; seule l'analyse des représentations semble aujourd'hui digne d'intérêt. Cette évolution me paraît dangereuse. Elle peut, si l'on n'y prend garde, apporter de l'eau au moulin révisionniste. Si tout n'est que représentation, et si nul ne peut prétendre à l'objectivité, comment peut-on combattre ceux qui nient l'existence des chambres à gaz ? De même, mais ceci vaut surtout pour les États-Unis, affirmer que chaque communauté détient les clés de la compréhension de son propre passé et les critères qui fondent ses vérités va à l'encontre des idéaux universalistes de la recherche scientifique, auxquels pour ma part je veux continuer à croire.

Extraits de : G. Noiriel, «L'historien et l'objectivité», *Sciences Humaines*, Hors série n°18, sept.-oct.1997.

Rien de mieux qu'un exemple pour vous faire sentir les enjeux de l'épreuve d'ESD en histoire et ses questionnements. Voici donc cet exemple, à partir de la préface d'un ouvrage majeur consacré à la Commune de Paris :

En 1971, Jacques Rougerie faisait paraître *Paris Libre, 1871*. 33 ans plus tard, le livre est réédité (Points-Seuil H337, mars 2004). Sa nouvelle préface propose une lecture par un historien d'un ouvrage historique. C'est pour nous, en analysant ce texte, l'occasion d'illustrer les questionnements

de l'épreuve d'ESD. (même si le genre de la préface, en exigeant presque la première personne, introduit un biais dans la démonstration qui suit)⁸.

Que nous dit ce texte

- de la façon dont on use de l'historiographie, c'est à dire de la façon dont un historien s'insère dans la production historique ?
- de l'épistémologie, c'est-à-dire de la façon dont on construit un objet historique, comment on questionne cet objet, comment on organise une durée, comment on écrit l'histoire ?
- du métier d'historien et de sa fonction sociale ?

Le candidat perspicace aura noté qu'il s'agit là d'une grille de questions utilisable dans l'analyse des documents du dossier, à condition d'y rajouter une quatrième question : quelles conséquences peut-on en tirer pour l'enseignement de l'histoire ?

L'organisation du texte.

Un regard à la première personne rétrospectif et critique sur un livre réédité 33 ans plus tard (5-7)

3 « lacunes » :

(11-34) le « tiers-parti », les « conciliateurs »

(35-50) le rôle des femmes dans l'insurrection

(52-69) les Versaillais dans la répression, moins les soldats que les officiers

(70-95) des « retouches » au portrait du communard ?

(97-124) comment le communard se représente-t-il ?

(126-192) sur l'interprétation idéologique de la Commune : l'idéal d'une « République refondée sur une base communale » (180)

(194-249) sur les pratiques politiques nées de cet idéal

(250-263) conclusion élargissant la Commune à un moment de « la quête d'une démocratie vraie ».

I/ dimension historiographique

- Rappel de l'œuvre de l'auteur sur le sujet : notes 4, 6, 12, 13
- Lecture d'autres historiens français, suisse et anglo-saxons: R.Tombs (15, n3, 55, n9), Jeanne Gaillard (n5), Roger V.Gould (75, n8), Alain Dalotel (95, n11), Jean-Louis Robert & Danielle Tartakowsky (n13), Michèle Riot-Sarcey (n17), Charles Rihs (n19), Pierre Rosanvallon (n24)...
- Les allusions à un « nouveau » contexte historiographique : développement de l'histoire des femmes (35-37), de l'histoire des « représentations » (103-124), déclin du « quantitatif » (72) en histoire sociale / et nouvelles interrogations micro storia (94), analyse des réseaux (85), examen de la façon dont un régime (167), et tout le paragraphe (194-249) « se construit d'en bas »
- Les limites d'un classement dans une rubrique, car le livre ressortit de catégories historiographiques différentes : traite-t-on d'un événement ? d'histoire urbaine ? d'histoire politique ? d'histoire sociale ?...
- L'insertion dans des débats historiographiques à propos de la Révolution : la lecture de « la Révolution française de 1789/1794 » (153), et le paragraphe (fort justifié) sur l'interprétation du jacobinisme (185-192) rattache l'auteur plutôt à ce qu'il est convenu d'appeler « l'historiographie jacobine », contre l'école « furétienne » ici représentée par Rosanvallon, fortement mis en cause (cf la mise en relation du paragraphe mentionné précédemment et n24). Autre débat historiographique, la Commune révolution « socialiste » ? ou « soulèvement patriotique... d'un Paris alors fondamentalement républicain » (127) ?

⁸ On peut néanmoins souligner l'extraordinaire intérêt pour la préparation de l'épreuve des réflexions des historiens sur leur propre œuvre, à l'occasion de rééditions ou d'ouvrages d'entretien, comme *L'histoire continue* (Georges Duby) ou *Alain Corbin, historien du sensible*...

Commentaire : écrire de l'histoire, c'est proposer une lecture de faits passés, une lecture qui peut évoluer au fil du temps, mais qui entre toujours en résonance avec les travaux de collègues qui ont eux aussi une lecture de ces mêmes faits, et s'insère donc dans des débats – parfois virulents – à propos de ces différentes lectures. D'où l'intérêt de l'historiographie, histoire de la production historique, pour à son tour comprendre les enjeux de ces lectures.

II/ dimension épistémologique

Construire son objet

- Donner un sens historique, c'est-à-dire contextualiser, à des concepts généraux : démocratie, république (130, 136...), utopie, peuple, souveraineté populaire (n17)
- Retrouver des témoins, définir des acteurs et leur rôle : les communards, le tiers-parti, les femmes, des militaires, des noms célèbres ou moins célèbres (Crestin, 21 ; André Léo 38 ; Gal Clinchant 66 ; Emile Maury 94 ; Denis Poulot 113 ; Napoléon Gaillard 114 ; Félix Pyat 122 ; Pierre Leroux 134 ; Joseph Déjacque 146 ; Constantin Pecqueur 166 ; Considérant 166 ; Pauline Rolland 173 ; Benoît Malon 203 ; Paul Martine 209 ...), des associations (26)
- Reconstituer des actes, des pensées, des moments
- L'originalité profonde du livre à sa parution était justement de faire de Paris un « acteur à part entière qui se meut, se révolte, se libère, s'effondre... » (4^{ème} de couverture)
- La réflexion politique est ici clairement fondée (194) sur l'articulation dialectique entre idéologies (et notamment l'interprétation de la Déclaration du peuple français du 19 avril 1871, 148) et pratiques (194-249).
- Permettre de « juger sur pièces », questionner l'événement et en proposer une lecture vérifiable (4-7) : l'objet d'un travail historique est de fonder une thèse, ici très originale, puisqu'il s'agit ni plus ni moins d'exhumer une tradition politique ignorée ou délibérément tue de la revendication et de la tentative de construction d'une démocratie directe, d'une « république démocratique et sociale », d'une république « communale-cantonale ». Grâce à la fois à un examen rigoureux des sources et à un dialogue avec la philosophie politique (Claude Lefort, 250) et les historiens partisans d'une lecture idéologique du politique (Pierre Rosanvallon)

Organiser une durée

- La Commune : références explicites aux Déclaration au peuple français du 19 avril 1871 élections du 26 mars (12), à la « semaine sanglante » (57)...
- Replacée dans une plus longue durée, depuis « la révolution française de 1789/1794 », juin 1848...
- Replacée dans l'interprétation de l'événement, jusqu'à aujourd'hui
- Replacée dans des questionnements « citoyens » : la quête d'une démocratie vraie
- On pourrait retrouver ici, sans aucune peine dans le texte, les thèses de Koselleck qui parle d'un présent qui conjugue action (les faits et gestes des Communards), champ d'expérience (depuis la Révolution) et horizon d'attente (la construction d'une véritable République démocratique et sociale).

Construire un récit :

- « mise en intrigue » au sens propre : comment lever le « secret » de la Commune ? (126, 195)
- parler à la première personne (1,11...), entraînant le lecteur dans sa réflexion et son évolution (148...)
- se mettre en scène dans son métier d'interprétation des textes (avec coupures explicites entre crochets, ex : 174),

- entamer le dialogue parfois rugueux avec des collègues (n19, n24...),
- s'effacer devant parole et écrit des acteurs (citations), en rendant vivantes différentes scènes (194-237)

commentaire : on le voit ici, le prétendu dédain de la communauté historienne française pour l'épistémologie de l'histoire est largement infondé. Le travail de l'historien consiste aussi et peut-être surtout à expliciter sa méthode, ses choix, ses intentions. D'où l'intérêt de lire avec soin les préfaces, introductions, table des matières...

III/ Le rôle social de l'historien

Le métier d'historien :

- Travailler sur des sources, et les indiquer précisément : notes en bas de page (sans oublier l'effet désastreux pour la lecture de cette graphie, « un coup frappé à la porte alors que l'on est en plein ébat amoureux » dit un historien anglais), jeu des guillemets (et des crochets) dans le texte
- Rendre accessible des sources aux autres historiens (n11, n21)
- Ecrire des livres⁹, et des articles dans des revues savantes¹⁰ (nb le critère minimal d'une « revue savante » est de posséder un comité de lecture) (n17, n3, n5, n7, n9)
- Se placer dans un travail jamais fini, de longue durée, auquel chacun apporte sa pierre, en réparant des « oublis », ajoutant des questionnements ou des résultats, proposant des « retouches », revenant sur des interprétations anciennes. Un travail avant tout cumulatif
- Compter, chiffrer, peser (85-92)
- Dialoguer avec ses pairs (voir «I/ historiographie »), avec d'autres (Marx 127, Henri Lefebvre, 83)

L'historien dans la cité :

- En engageant le dialogue avec le lecteur, se proposer à la critique (4) être utile à la réflexion du citoyen (conclusion),
- Etre sensible à la demande sociale (cf. Centenaire de la Commune en 1971)
- S'engager dans le débat politique, sans se retrancher derrière la « science »

Commentaire : la question récurrente de « l'engagement des historiens » n'a pas uniquement une signification politique, et d'ailleurs sur ce plan, les réponses relèvent le plus souvent du plan privé, mais une signification liée au métier même de l'historien. Pour lui s'engager, c'est proposer une lecture, une interprétation devant ses pairs et le public, et être en mesure de la soutenir.

IV/ L'enseignement de l'Histoire :

A partir de ce texte, et surtout du livre qu'il ouvre, on peut

⁹ Il faut connaître les grandes collections d'histoire, ex Bibliothèque des histoires (Gallimard), Evolution de l'Humanité (Albin Michel), Univers historique (Seuil), les biographies de chez Fayard ou Perrin... et les collections de poche Archives, Points-Seuil, Folio-histoire...

¹⁰ la connaissance de quelques revues est également indispensable et ne doit pas se résumer aux « Annales », voir ici *Mouvement Social, Revue d'Histoire du XIXème siècle*, mais aussi la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, Genèses...*

- Nourrir la préparation de cours de Quatrième (« *la France de 1815 à 1914 : l'accent est mis sur la recherche, à travers de nombreuses luttes politiques et sociales et de multiples expériences politiques, d'un régime stable, capable de satisfaire les aspirations d'une société française majoritairement attachée à l'héritage révolutionnaire* »), de Première (« *De la deuxième République à 1879 : la recherche d'un régime politique : ... La Commune défend la démocratie directe, mène une politique qui anticipe sur celle de la Troisième République et esquisse des projets (république sociale et pour partie fédérale...)* »)¹¹, voire de Seconde (« *Les expériences politiques en France de 1789 à 1851* »).
- Savoir comment donner un sens à l'événement («... *la crise nationale qui court de septembre 1870 à mai 1871 illustre l'intérêt du temps court et la valeur explicative de l'événement...* »)¹², l'inscrire dans une durée, étudier un groupe social, un conflit, un projet politique...
- Savoir comment faire vivre historiquement un concept/notion : République, démocratie, souveraineté, ou « culture politique »... Cette expression, proposée par Serge Bernstein¹³ est ainsi définie « ... *un ensemble de représentations qui servent de référents communs et de valeurs partagées et nourrissent une action pour une projection commune dans l'avenir. La domination d'une culture dans une aire et un temps donnés n'exclut pas l'existence d'autres cultures, qui subissent, même à leur corps défendant, l'influence de la première et ont avec elles des zones de recouvrement.* »¹⁴

Commentaire : le parcours proposé ici, partir de la production historique pour arriver aux programmes que vous devez bien connaître est exactement l'inverse de celui que vous devrez effectuer lorsque vous serez enseignant. La question deviendra alors : pour « traiter » ce programme, à quel ouvrage puis-je me référer ? Car les manuels ne sont qu'une interprétation – et pas toujours pertinente- du programme. EN AUCUN CAS ILS NE SERONT VOTRE SEULE SOURCE D'INFORMATION.

¹¹ Accompagnement des programmes, classe de Première des séries générales, Scérén-CNDP, p.25

¹² idem

¹³ in *Pour une histoire culturelle*, JP Rioux, JF Sirinelli (dir), Paris, Seuil 1997

¹⁴ Accompagnement des programmes, classe de Première des séries générales, Scérén-CNDP, p.25

Publié en 1971 pour le centenaire de la Commune, ce livre a vieilli, assurément, et je ne l'écrirais plus de même façon aujourd'hui. Ce qui peut faire encore son intérêt, je crois, c'est qu'il était fondé essentiellement sur des documents aussi nombreux et exhaustifs que possible. Ceux-ci restent, et ces documents, le lecteur est toujours d'ailleurs libre de les lire et de les entendre à sa manière. Pour ma part, le temps passé, les avancées du travail historique,¹⁵ m'incitent à les reprendre. non pour les recomposer, mais pour les approfondir.¹⁶

J'aperçois aujourd'hui dans ce livre trois lacunes essentielles.

Tout Paris était loin d'être « rouge », je ne le soulignais pas suffisamment. Le nombre d'abstentions (52%) aux élections du 26 mars était pourtant déjà significatif. Il y avait les « pâles », les indécis, les indifférents, les sans avis, difficiles à étudier parce que silencieux, mais dont le nombre allait sûrement croissant à mesure que l'aventure communale se révélait impossible. L'historien anglais R. Tombs est parvenu à en saisir quelques-uns dans leur imprécision, grâce à une fine étude de ce qui se passait dans le IIe arrondissement, qui appartient au Paris plutôt aisé.¹⁷ Mais surtout il existait ce que l'on peut appeler un « tiers parti » qui, sans acquiescer aux « excès » de la Commune révolutionnaire et refusant d'être « à la remorque de ces terroristes », se refusait aussi bien à se ranger du côté de Versailles. Ce camp neutre était fort également en province, notamment dans les villes méridionales, Marseille, Lyon où le docteur Crestin, maire de La Guillotière disait fort bien qu'« entre Paris et Versailles, il y a du chemin ». Je m'en suis expliqué ailleurs¹⁸ Il s'agissait de républicains sincères, qu'on qualifie un peu vite de « bourgeois », qui partageaient l'aspiration parisienne à des « franchises municipales » très larges, et se sont efforcés de s'interposer entre les deux camps. Ils avaient formé une Ligue d'Union républicaine des Droits de Paris qui mettait à son programme la « Reconnaissance des droits de Paris à se gouverner par un conseil librement élu et souverain dans la limite de ses attributions, sa police, ses finances, son enseignement [...] »¹⁹ Revendication d'une décentralisation réelle, de la restauration des « franchises » locales laminées par la centralisation des deux empires bonapartistes. Le programme était proche au moins apparemment de celui de la Commune : le rappeler permet aussi de mieux cerner ce qui sépare ces « conciliateurs » du mouvement réellement révolutionnaire.

Je le reconnais volontiers : on négligeait autrefois le rôle des femmes dans l'insurrection. Peut-être par réaction y a-t-on un peu trop insisté depuis, mais il était indispensable de mieux le mettre en valeur. C'était en tout cas le défaut aussi bien des hommes de 1871 eux-mêmes : André Léo, écrivant le 8 mai 1871 dans *La Sociale* un article aussi vigoureux que désabusé, « La Révolution sans la femme », le leur reprochait : « Une fois de plus les femmes n'ont rien à gagner à l'avenir immédiat de cette révolution, car le but est maintenant l'émancipation des hommes, non des femmes. [...] On pourrait d'un certain point de vue écrire depuis 89 sous ce titre une Histoire des inconséquences du parti révolutionnaire. La question des femmes en ferait le plus gros chapitre, et l'on y verrait comment ce parti trouva moyen de faire passer du côté de l'ennemi la moitié de ses troupes qui ne demandait qu'à marcher avec lui. » Il n'est sans doute pas exact qu'elles se battirent, sauf rarissimes exceptions. Elles ne réclamaient pas encore la participation au suffrage ; elles ne le feront qu'un peu plus tard. Mais comme toutes les femmes dans toutes les insurrections et révolutions précédentes, elles se

¹⁵ Des travaux qui sont dus essentiellement à des historiens anglo-saxons : au Royaume-Uni, l'ami Robert Tombs, aux Etats-Unis, Martin Phillip Johnson. Presque rien en France, sauf chez les littéraires. Encombrerais-je à ce point le paysage historique français ?

¹⁶ Ils peuvent d'ailleurs être complétés, dans une autre perspective, par le très remarquable recueil : *1871, La Commune de Paris*, Textes réunis par Nicole Priollaud, éditions Liana Levi, Sylvie Messinger, 1983.

¹⁷ Robert Tombs, « Prudent Rebels; the 2nd arrondissement during the Paris Commune of 1871 », *French History*, 1991, p. 393-413.

¹⁸ *La Commune de 1871*, QSJ, 1988 et 1994.

¹⁹ Dès 1966 pourtant, Jeanne Gaillard avait déjà ouvert cette voie, comme bien d'autres, dans son article « Les papiers de la Ligue d'Union républicaine des droits de Paris », *Le Mouvement Social*, juillet-septembre.

voulaient pleinement citoyennes, à leur manière. De leur action qui fut réelle, j'ai, ailleurs encore, tenté de faire une étude approfondie.²⁰

Dernière lacune enfin. Le regard braqué sur Paris et l'esprit peu militaire, les historiens français dont je suis, ne se préoccupaient guère de ce qui se passait dans l'autre camp. Les historiens étrangers voient heureusement les choses dans une perspective plus vaste : on doit à Robert Tombs une remarquable étude de *La Guerre contre Paris*, qui tout de même importe à l'histoire de la capitale. Ajouterai-je qu'il a osé s'attaquer au délicat problème de la Semaine sanglante que – respect excessif dû aux martyrs ? – nous n'osions guère toucher ? Il révisé le nombre des victimes, le réduisant, ce qui est déjà énorme, à quelque 10.000 : c'est selon moi sous-estimation, mais il serait fastidieux d'argumenter sur ce compte macabre. Tombs met fortement en lumière en revanche que les massacres sont non pas imputables à la férocité souvent invoquée des soldats paysans, solidement dopés à l'alcool et détestant ataviquement la ville, mais que la responsabilité en revient à des chefs militaires qui ne voient dans Paris insurgé qu'un repaire des « classes dangereuses » qu'il faut radicalement purger. Point de vue que je partage entièrement, précisant seulement que ces chefs sont essentiellement des officiers bonapartistes et des royalistes : républicain, le général Clinchant qui dirige les opérations sur la rive droite n'a pas toléré les exécutions sommaires, qui sont au contraire, systématiquement organisées rive gauche.²¹

Faut-il apporter de nouvelles « retouches », ou quelque complément au portrait que j'avais dressé du Communard ?

La mode n'est plus guère aujourd'hui en la matière – à tort peut-être -au « quantitatif » social. On pouvait espérer du neuf de l'apport récent des sociologues anglo-saxons. La moisson me paraît maigre : ou bien ils ne font que retrouver des vérités premières, ou bien ils ne proposent que des conclusions simplificatrices. Pour Roger V. Gould²², alors que Juin 1848 serait une insurrection réellement sociale – ce qu'on n'ignorait pas, mais elle fut aussi aussi bien « démocratique », 1871 serait premièrement « politique » : réaction insurrectionnelle non pas « de classe » mais de communauté, de proximité d'habitat et d'action, à une centralisation durement ressentie à travers l'opération haussmannienne de rejet des travailleurs en périphérie de la ville ? Selon lui, dans le centre de Paris, les relations de réseaux seraient plutôt fondées sur le métier, dans la périphérie (Est notamment), sur la « localité ». Ce n'est pas inexact ; ce n'est d'ailleurs que retrouver d'une autre manière un aspect déjà bien mis en lumière par Henri Lefebvre, et que j'avais appelé après lui la reconquête de la Ville par la ville – celle des exclus. Gould utilise la notion efficace de réseaux sociaux (social networks) ; mais ses résultats sont peu convaincants, fondés qu'ils sont sur des chiffres fragiles (une centaine de mariages ouvriers, moitié dans le centre, moitié dans la périphérie), quand ils ne sont pas carrément erronés (l'étude des réseaux dans les bataillons de la Garde nationale).²³ Quant aux résultats de l'étude socio-professionnelle qu'il propose des insurgés dans leur masse, elle ne me paraît rien apporter de nouveau aux analyses que j'ai proposées.²⁴ Enfin et surtout, il va de soi que, comme Juin 1848, 1871 est tout en même temps « démocratique et social ».

²⁰ « 1871 La Commune de Paris », *Encyclopédie politique et Historique des Femmes*, 1997..

²¹ *La guerre contre Paris 1871*, 1997 et « Victimes et bourreaux de la Semaine sanglante » *Revue d'histoire du 19e siècle*, - 1994, n° 10.

²² Gould (Roger V.), *Insurgent Identities, Class; Community and Protest in Paris from 1848 to the Commune*, 1995.

²³ Gould (Roger V) :. « Multiple Networks and mobilization in the Paris Commune, 1871 », *American Sociological Review*, LVI, décembre 1991, p. 716-729. Robert Tombs fait à Gould des critiques analogues, plus longuement argumentées, dans « Les Communeux dans la ville : des analyses récentes à l'étranger », *Le Mouvement social*, 1997, n° 179.

²⁴ Ceux qui sont ici republiés sont insuffisamment parlants. Je propose une analyse que je crois plus fine, en les comparant avec les résultats obtenus pour les insurrections de 1830 et de Juin 1848 dans *La Commune de 1871*, QSJ. L'important est le faible changement qu'ils indiquent dans la composition des « foules », ou plutôt masses insurgées sur une période de près de cinquante années.

Infiniment plus importante – à mes yeux du moins – et parlante l’histoire (la micro histoire) de ce communard inconnu, Émile Maury, plutôt incolore, peu convaincu ou peureux, que nous restitue ce remarquable traqueur d’archives qu’est Alain Dalotel.²⁵

Dans le portrait que je dressais en 1971, j’insistais trop sur le côté « passéiste » du Communard, « sans-culotte attardé », comme il m’était arrivé de dire sommairement.²⁶ La thèse était volontairement provocatrice – c’est le débat historique en 1964/1971 qui le voulait -, elle ne saurait suffire aujourd’hui. L’interrogation du passé parisien révolutionnaire est nécessaire : ce qu’elle met en lumière est bien autre chose que du « passéisme » ? J’y reviens plus loin.

Le Communard est bien plutôt, comme l’insurgé de toutes les révolutions et insurrections du premier XIXe siècle, l’homme du travail, un citoyen travailleur. Le travail, c’est sans doute ce qui définit alors au premier chef le « Peuple » : j’ai plus longuement développé ce thème dans « Le peuple de 1870/1871 ».²⁷ Depuis 1830, 1840, le « travailleur » éclairé - et l’on est de plus en plus éclairé dans le Paris populaire-, qui ne fait d’ailleurs qu’écouter ceux qui, économistes, moralistes, philanthropes, ont développé depuis la fin du XVIIIe siècle l’idée que le travail est source de toute valeur - a repris celle-ci à son compte et l’a retournée contre ses inventeurs. « Nous sommes de l’avis du grand philosophe Rousseau, nous pensons que tous les hommes devraient connaître un métier [...]. Un métier, c’est la colonne vertébrale de la dignité », proclamait fièrement l’ancien ouvrier mécanicien Denis Poulot dans *Le Sublime*, en 1863. « Je me crois un travailleur », écrit en 1869 Napoléon Gaillard, le cordonnier barricadier de la Commune, « artiste chaussurier » comme il aime à se dire, « et quoique faisant des chaussures, j’ai droit au respect des hommes autant que ceux qui croient travailler en tenant une plume. »²⁸ De lui encore ce fragment de discours dans une réunion publique de 1869 : « Citoyens, je suis travailleur, le travail est le seul bonheur de l’homme ; ceux qui ne travaillent pas sont les plus misérables de la terre [...] Pour faire monter le pauvre, il faut abaisser le riche. Il ne faut pas démolir l’intérêt, mais le capital tout entier ; que ceux qui ne travaillent pas ne dévorent pas ceux qui travaillent. Il faut [...] que le producteur soit tout. » Le journal de Félix Pyat, *Le Vengeur*, exalte, comme beaucoup d’autres, « Le peuple, ce roi du devoir et du droit, du combat et du travail [...]. Le peuple qui produit, qui se marie, qui élève, qui nourrit. »²⁹

Je pense qu’il faut enfin revenir sur la question : que fut, au fond, la révolution de 1871, ce « sphinx » que disait Marx ? C’était le soulèvement patriotique d’un peuple de travailleurs, d’un Paris alors fondamentalement républicain. Mais qu’on m’entende bien, car le débat peut être ici trop facilement faussé. Il ne s’agit pas de réduire l’insurrection de Paris à la revendication étroite d’une république formelle (certains disent bourgeoise, ce qui est notoirement contradictoire dans les termes, la République étant « la chose de tous »). Pour les insurgés de mars 1871, comme pour ceux de juin 1848, de mars 1832, la République ne peut être que démocratique et sociale, inséparablement ; et c’est ce qu’elle a traditionnellement, depuis 1792, toujours prétendu être, ou viser. Pierre Leroux l’utopiste, mort à Paris le 12 avril 1871 et salué, par l’assemblée communale, en avait, dès le début des années 1830, clairement défini le projet : « Le problème est d’accorder par une synthèse véritable la liberté, la fraternité et l’égalité », de construire « la société où seront véritablement réalisés les augustes termes de l’immortelle devise de nos pères ; liberté, fraternité, égalité. »³⁰

²⁵ Maury (Émile) : *Mes souvenirs sur les événements des années 1870-1871*, présentés et annotés par Alain Dalotel, 1999.

²⁶ *Procès des Communards*, Gallimard, 1964, 1978.

²⁷ Dans le recueil *Paris Le Peuple, XVIII-XXe siècle* sous la direction de Jean-Louis Robert et Danielle Tartakowsky, p. 147-157.

²⁸ Napoléon Gaillard, lettre du 20 janvier 1869 à Vermorel du *Réveil*.

²⁹ *Le Vengeur*, 29 avril 1871.

³⁰ P. Leroux, *D’une religion nationale ou du culte*, p. 92, et Discours aux politiques

Il convient de s'attarder ici un peu, et les récents travaux sur l'utopie m'ont conduit à une réflexion neuve sur les notions de démocratie et de souveraineté populaire.³¹

Par la proclamation d'une « Commune », la capitale s'était constituée en une utopique, impensable, à l'évidence impossible « République de Paris ». L'utopie, « un rêve non réalisé, mais non pas irréalisable » disait en 1854 l'« anarchiste », comme il se désigne, Joseph Déjacque.³² Non pas une rêverie, mais un ferment critique. Penser la Commune comme une utopie, au sens fort du terme, conduit à la mieux comprendre.

J'avais toujours, je dois le dire, été embarrassé par l'interprétation de la Déclaration au Peuple français du 19 avril 1871, où je ne voyais, comme tant d'autres,³³ qu'un étrange amalgame, médiocre mélange de proudhonisme et de jacobinisme, qui s'efforçait de composer les thèses pourtant difficilement conciliables de la minorité et de la majorité de l'assemblée communale sur la nature de l'état républicain révolutionnaire à construire. Cela ne me paraît plus exact. La comparaison avec la Révolution de 1789/1794 et son exigence si forte de « démocratie directe », ou avec les revendications mal formulées mais explicites des insurgés de Juin 1848, bref l'étude de la tradition révolutionnaire parisienne, m'amènent à d'autres conclusions.

1871 pose, une nouvelle fois, le redoutable problème du « contrat social » : quelle forme donner à un gouvernement du peuple, qui émane du peuple, sans être oppresseur du peuple ? De ce point de vue, la Commune est peut-être la révolte au programme le plus élaboré du XIXe siècle.

« Doctrinalement », la Déclaration ne fait en réalité que retrouver, après la redoutable parenthèse autoritaire de l'Empire, et continuer, prolonger une réflexion sur la construction de la République, déjà largement entamée en 1848/1851, du fait de la déception qu'apportait le dysfonctionnement du jeune régime. Elle était l'œuvre de militants populaires « communistes » des années 1840, et tout particulièrement de l'« utopiste » communiste Constantin Pecqueur, puis du fouriériste Considérant, qui bâtirent peu à peu le projet de ce qu'ils appelèrent alors le « gouvernement direct de la République », par une organisation de celle-ci qui soit à la fois « communale et centrale ». ³⁴ Il s'agissait, tout à fait au-delà d'une banale idée de décentralisation, de construire la démocratie républicaine à *partir d'en bas* (de la commune, ou plus efficacement de plusieurs communes regroupées en canton), et non pas la diffuser (l'imposer ?) d'en haut. Cette réflexion avait eu en 1851 un écho certain dans le peuple de Paris, comme en témoigne à ce moment Pauline Rolland : « La question du gouvernement direct [...] fait des progrès dans les ateliers. Cette question m'occupe personnellement au plus haut point. [...] Je mets à part les travaux de la Feuille du peuple et par conséquent la brochure de Renouvier et Fauvety publiée [...] sous le titre gouvernement direct, organisation communale et centrale de la république. Lisez cela et faites la lire à nos amis. Ce n'est pas parmi les bourgeois qu'il importe le plus de répandre la vérité, mais parmi nous autres prolétaires, en qui réside la force. » ³⁵ Construire la République qui s'instaure enfin sur une base communale, c'est à nouveau ce que s'est efforcée de définir, politiquement et socialement, la Déclaration de 1871, et si le texte peut paraître imparfait, les intentions sont claires. Il est surprenant de voir combien les historiens

³¹ Tout particulièrement Michèle Riot-Sarcey, *Le réel de l'utopie: Essai sur la politique au XIXe siècle.*, Paris, Albin Michel, 1998. Voir aussi sur l'utopie et son sens, outre bien d'autres de ses œuvres, le remarquable texte de Miguel Abensour, « L'Histoire de l'utopie et le destin de sa critique », *Textures*, n°6/7, 1973.

³² Joseph Déjacque, *À bas les chefs !*, Éditions Champ libre, 1970.

³³ L'historien suisse Charles Rihs, dans son livre de 1955, intégralement réédité au Seuil en 1973, *La Commune de Paris ; ses structures et ses doctrines*, de 1955, a toujours persisté dans cette voie simpliste d'interprétation purement idéologique, gravement trompeuse mais encore trop répandue.

³⁴ Le texte le plus élaboré est : *Gouvernement direct. Organisation communale et centrale de la République. Projet présenté à la Nation pour l'organisation de la Commune, de l'Enseignement, de la Force publique, de la Justice, des Finances, de l'État*, par les citoyens H. Bellouard, Benoît du Rhône, F. Charassin, A. Chouippe, Erdan, C. Fauvety, Gilardeau, C. Renouvier. J. Sergent, etc., Paris, Librairie républicaine de la Liberté de penser, 1851, 461 p. On en doit une récente réédition à Raymond Huard en 1999. Traitent également du problème l'allemand Rittinghausen, auteur de *La législation directe par le Peuple*, publié en 1851, paru déjà en bonnes feuilles dans *La Démocratie pacifique* (fouriériste) en septembre 1850. Victor Considérant publie *La Solution, ou le Gouvernement direct du Peuple*, 63 p., à la Librairie phalanstérienne, en décembre 1850 et février 1851. Il propose encore dans le même sens, le 20 avril 1871, *La paix en vingt-quatre heures* dictée par Paris à Versailles.

³⁵ Lettre autographe de Pauline Roland à Tremblay, 23 mai 1851, citée par M. Riot-Sarcey, *Le Réel de l'Utopie*, op. cit. p. 297.,

ont négligé cette tradition républicaine « communale-cantonale » qu'on pourrait faire aussi bien remonter à la constitution jacobine de 1793, la reléguant au rang d'utopie, cette fois au sens le plus banal du terme. Rien de plus agaçant d'ailleurs pour l'historien que d'entendre constamment, par les hommes de presse ou de la politique, confondre vulgairement jacobinisme et centralisation, quand chacun devrait savoir que celle-ci est d'abord bonapartiste. Qu'on relise enfin le texte constitutionnel de l'an I, ou le discours de Robespierre du 11 mai 1793 : « Fuyez la manie ancienne des gouvernements de vouloir top gouverner. Laissez aux communes, laissez aux familles, laissez aux individus, [...] le soin de diriger leurs propres affaires et tout ce qui ne tient point essentiellement à l'administration générale de la République. »

Mais l'idéologie, je ne l'ai dit que trop souvent, est loin d'épuiser, bien au contraire, le « secret » de 1871. Très concrètement, pour le peuple agissant du Paris de 1871, être son propre maître, c'était s'auto-administrer, s'autogouverner. On le voit bien dans l'exercice quotidien par ceux d'en bas de leur petit pouvoir local, au club, dans leur bout de quartier. S'affirme en tous sens, de manière évidemment désordonnée, une capacité populaire d'« autonomie », une volonté de participation politique immédiate. Je rappellerai que l'essentiel du travail de réformes projeté sous la Commune s'est accompli - c'est là le fait le plus original - par l'initiative locale. Des commissions « communales » à leur tour avaient pris spontanément la charge des arrondissements. Ainsi dans le XVII^e arrondissement, celui de Benoît Malon. Dix « conseillers adjoints », un comptable, deux dessinateurs, un tailleur de pierres et un architecte, un ingénieur et un agrégé d'histoire, un courtier en vins, deux graveurs, un instituteur révoqué par l'Empire, tous membres de la section des Batignolles de l'Association internationale des travailleurs, assuraient le fonctionnement de dix commissions : Subsistances, Assistance, Travail, Garde nationale, Hygiène et salubrité, Recensements, Sûreté et police, Finances, Instruction publique, Logement. Paul Martine, l'agrégé, se rappelle « nos délibérations tumultueuses, [...] le public qui se presse à la porte pour des réclamations de tout genre, [...] les mécontents, les gens qui viennent déclarer les naissances, les morts, ou réclamer le mariage [...]. Dans le jour, c'était une procession ininterrompue de pauvres femmes manquant de travail et de pain. [...] Le plus cocasse était la cérémonie des mariages. Qui les célébrerait ? Nous décidâmes que ce serait Malon. [...] (Il) s'en tira le mieux du monde. Nous fîmes ainsi quelques centaines d'heureux. »³⁶ Tout n'allait pas sans heurts. Rival de la Commune, le Comité central de la Garde nationale avait aussi ses sous-comités locaux qui empiétaient sur les attributions des commissions municipales. On comptait, outre la quarantaine de clubs, une foule d'associations, de comités concurrents, manifestant l'intérêt le plus vif pour la chose civique sous quelque aspect que ce soit. Il régnait une atmosphère de sympathique anarchie populaire qui ne favorisait évidemment pas l'efficacité. Enfin ces révolutionnaires locaux étaient extraordinairement exigeants à l'égard de l'assemblée communale qu'ils avaient élue : au nom de la démocratie directe, les pressions, la critique, étaient constantes : « Serviteurs du peuple, ne prenez pas de faux airs de souverains. [...] Ne vous pressez pas de juger et de décider au nom du Peuple. Restez dans votre rôle de simples commis. »

Chez ce peuple qui s'insurge, on aperçoit l'espoir, au moins obscurément formulé, d'une République qui soit celle de tous (et de toutes), qui agisse d'abord dans l'intérêt de ceux qui, par leur travail, donnent son assise à la société. Le citoyen travailleur, réclame, exige qu'on aille jusqu'au bout de la logique de cette « souveraineté du Peuple » tant affirmée, jamais réalisée. Ce n'est pas une République abstraite que les insurgés du XIX^e siècle, en 1848, en 1871, ont revendiquée, mais une « bonne », une « vraie » République, indissociablement démocratique et sociale. Sociale, elle est celle qui doit procurer à tous mieux-être et bonheur. Elle doit être aussi et surtout - c'est plus clairement que jamais exprimé en 1871 – celle qui réalise la vraie démocratie, participative, qui assure

³⁶ Martine (Paul), *Souvenirs d'un insurgé*, Préface et notes de Jacques Suffel, Librairie académique Perrin, 1971.

réellement les intérêts et les droits des gouvernés, avec et s'il le faut, contre leurs gouvernants.

On en revient aux sources, à la démocratie « directe » qu'avaient revendiquée et pratiquée, non seulement les sans-culottes, mais aussi bien les bourgeois des districts parisiens de 1790.³⁷ Autonomie et participation politique, identification maximale entre gouvernants et gouvernés : l'homme de 1871 n'a décidément rien de « passéiste » ; il serait plutôt notre contemporain.

Faut-il vraiment chercher comment, par quelles voies, la revendication de la démocratie directe s'est « transmise », depuis 1790 ou l'an II ? Ne pourrait-on plutôt dire qu'elle est en somme le degré premier (ou si l'on veut le degré zéro) de la politique. Et cette revendication démocratique populaire n'est pas seulement « politique » ; elle ne peut que se prolonger, s'épanouir en question « sociale », par la revendication qui la fonde de la libre égalité, et de l'égalité liberté.

L'historien et politologue Claude Lefort a remarquablement mis en lumière la nature par essence « libertaire » de l'idée de démocratie. L'insurrection communaliste, comme toutes les insurrections parisiennes, est aussi questionnement de la démocratie. Celle-ci, avec le suffrage universel proclamé en 1848, élargi depuis, sera-t-elle seulement « représentative », ne donnant au fond le pouvoir réel qu'à quelques-uns, aux « capacités » politiques ? Ou bien sera-t-elle souveraineté réelle du peuple, une démocratie véritable qui ne soit pas, comme on se contente un peu trop facilement chez les historiens actuels du politique, de reconnaître qu'elle ne peut être qu'« imparfaite »³⁸ et, faute de mieux, « consensuelle », « d'équilibre » toujours déséquilibré, puisqu'il y a toujours des dominés et des dominants. La Commune a posé une fois de plus au XIXe siècle la question de la souveraineté populaire ; bien sûr, elle ne l'a pas résolue.

Quête d'une démocratie vraie ! Ne reconnaissons-nous pas là, à bien des signes aujourd'hui, des problèmes toujours posés ? Cette « utopie » de 1871 - l'utopie est un ferment nécessaire à la démocratie - fait aussi partie de notre patrimoine.

³⁷ Maurice Genty, *L'apprentissage de la citoyenneté*, Paris, Messidor, 1987.

³⁸ « Malaise dans la démocratie », titre Pierre Rosanvallon en introduction à son livre, *Le Peuple introuvable, Histoire de la représentation démocratique en France*, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1998. Le chapitre IX de la deuxième partie est consacré à la « démocratie imparfaite ». Rosanvallon en développe l'idée dans son livre suivant, *La démocratie inachevée*, Gallimard, 2000, puis dans *Le Monde politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Seuil, 2004. Étonnamment, il ne fait nulle part référence ni à la Commune de 1871, ni à la tradition républicaine « communale-cantonale » que j'évoque ici.